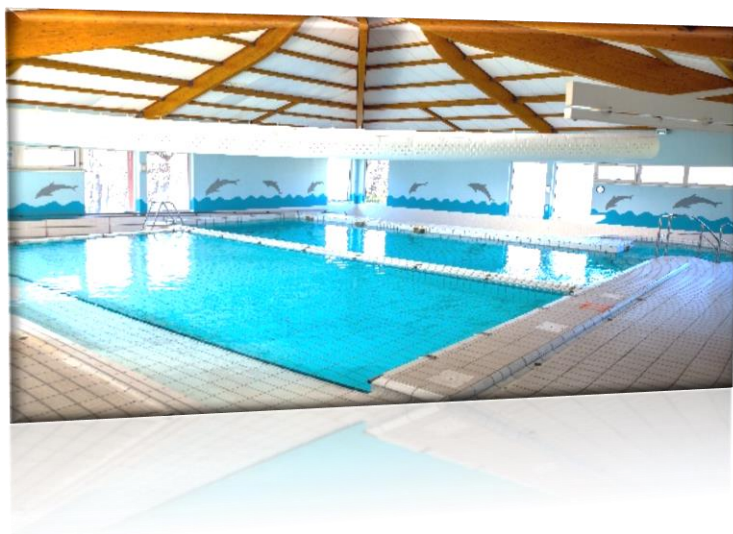




Directeur Général,

Ivan RAUCROY

Avant-propos...

Une année riche de projets...

L'année 2019 s'est achevée sur une note extrêmement positive. En effet, le 24 décembre, à 16h00, j'étais convoqué dans les locaux de l'ARS pour finaliser l'envoi du CPOM médico-social, accepté le jour même par la Direction de l'Autonomie.

Nous avons pu ensuite lancer nos chantiers SESSAD, PCPE, accueil 16-25 ans pour lesquels nous avons déjà reçu des dérogations avant l'ouverture officielle.

Cette transformation de l'offre est une belle opportunité dans le dispositif global de prise en charge que nous proposons, et s'intègre parfaitement dans ce qu'il convient d'appeler « une logique de parcours ».

Cette année qui s'achève a été une année riche de projets :

- Autorisations de 4 lits identifiés soins palliatifs pédiatriques (soit 6 au total),
- Autorisation spécialité appareil locomoteur enfants et adolescents (2 lits HC 1 lit HJ) par transformation de lits SSR polyvalents,
- Autorisation de notre programme d'éducation thérapeutique des adolescents obèses en SSR,
- Pour s'achever par le dépôt d'une demande de reconnaissance de spécialité SSR système nerveux pour une population adulte actuellement prise en charge en SSR polyvalent au CMI pour 31 lits HC et 1 lit HJ.

A cette liste non exhaustive, il convient d'ajouter les multiples chantiers internes de construction, rénovation, la nouvelle Maison des Parents, le réaménagement de la voirie, l'extension des climatisations des services, le renouvellement de nombreux investissements : matériels dans les services, appareils destinés à la rééducation, 5 véhicules, ambulance permettant de transporter un patient et son fauteuil électrique... et de nouvelles embauches dont une responsable qualité, ...le tout, à l'équilibre financier, ce dont nous ne sommes pas peu fiers...

Les projets 2020 pointent déjà à l'horizon :

- Au niveau administratif, les améliorations de notre système d'information, les évolutions PMSI, le basculement sur un nouveau logiciel de paie effectif en janvier 2020, la mise en place d'une nouvelle comptabilité analytique, afin de mieux accompagner le pilotage financier de l'ensemble des établissements qui avoisine les 20 millions d'euros de périmètre de gestion...
- La création d'un SESSAD dans le secteur médico-social, la réforme complète des autorisations SSR au niveau National, la création de 3 salles de rééducation supplémentaires en surélévation du local lingerie pour optimiser les prises en charges spécifiques individuelles...

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier semestre 2020. Au jour de la rédaction du présent Rapport d'Activité, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement, nous ne sommes pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Que toutes les équipes qui se sont engagées pour la réussite de ces projets soient chaleureusement remerciées.

Le Directeur Général, M. Ivan RAUCROY



GLOSSAIRE

ADAPEI : Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales

AES : Accident d'exposition au sang

AMP : Aide médico-psychologique

AP : Auxiliaire de puériculture

ARS : Agence Régionale de Santé

AS : Aide-soignant

AVS : Assistant de Vie Scolaire

BILAN TOSCA : bilan respiratoire

CDU : Commission des Usagers

CEFA : Centre d'Évaluation et de Formation à l'Autonomie

CEM : Centre d'éducation motrice

CLIN/EOH : Comité de Lutte Contre les Infections Nosocomiales

CLUD : Comité de lutte contre la douleur

CPOM : Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens

CSIRMT : Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation Médicotechniques

CVS : Conseil de la Vie Sociale

ESPA : Équipe mobile des soins palliatifs

DASRI : déchets d'activités de soins à risques infectieux

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

FAM : Foyer d'accueil médicalisé

HC : Hospitalisation complète

HJ : Hospitalisation de jour

HN : Hospitalisation de nuit

HTP : Hospitalisation à temps partiel (HJ + HN confondus)

IDE : Infirmière diplômée d'état

IEM : Institut d'éducation motrice

IHH : Infirmière hygiéniste hospitalière

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

SESSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

SHA : Solution hydro-alcoolique

SSR : Service de soins de suite et de réadaptation

UEE : Unité d'enseignement externalisée

VNI : Ventilation non invasive

SOMMAIRE

Ressources humaines.....page 1

- Bilan social

Instancespage 2 à 6

- Qualité
- PMSI
- CDU
- CLIN/EOH
- CLAN

Services sanitairespage 7 à 14

- Cadre de santé et Encadrantes des unités de soins
- Diététique
- Social
- Appareillages
- Hospitalisations : HC/HTP

Service médico-socialpage 15 à 18

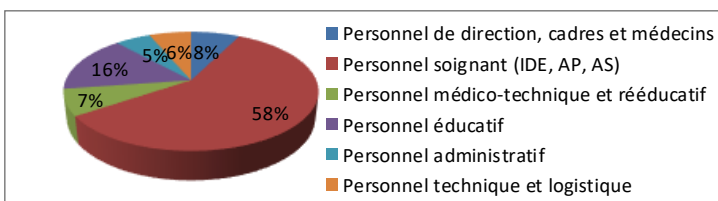
- Adjoint de direction
- Présentation des différents pôles
- Projet éducatif
- Projet médical

Unités d'enseignements.....page 19

- Sanitaire
- Médico-social

1-Effectif au 31/12/2019 (CDI et CDD surcroît)

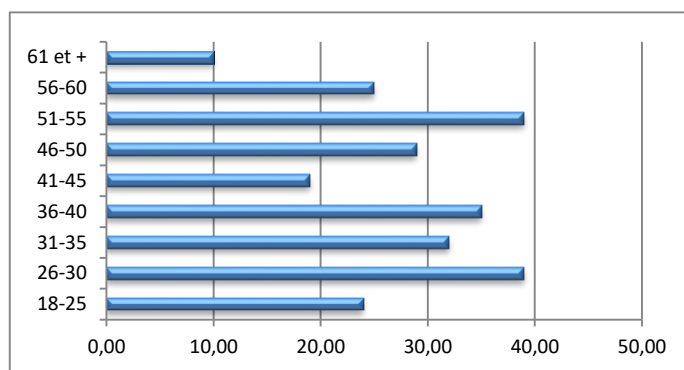
	Hommes		Femmes		Total	
	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP
Personnel de direction, cadres et médecins	5	3.49	18	13.80	23	17.29
Personnel soignant (IDE, AP, AS)	7	6.30	136	128.81	143	135.11
Personnel médico-technique et rééducatif	2	1.80	18	14.96	20	16.76
Personnel éducatif	12	11.60	25	24.60	37	36.20
Personnel administratif	2	1.90	11	10.61	13	12.51
Personnel technique et logistique	11	10.30	5	4.50	16	14.80
TOTAL	39	35.39	213	197.28	252	232.67

**2 - Types de CDD au 31/12/2019**

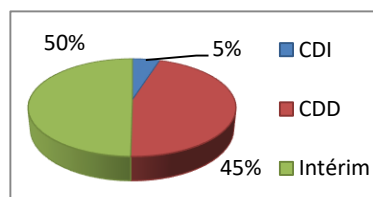
	Hommes		Femmes		Total	
	nbre	ETP	nbre	ETP	nbre	ETP
CDD	3	3.00	18	16.76	21	19.76
Contrats de professionnalisation	0	0.00	1	1.00	1	1.00

3 - Effectif par tranches d'âge au 31/12/2019

	Hommes		Femmes		Total	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%
18-25	0	0.00	24	11.27	24.00	9.52
26-30	3	7.69	36	16.90	39.00	15.48
31-35	8	20.51	24	11.27	32.00	12.70
36-40	5	12.82	30	14.08	35.00	13.89
41-45	2	5.13	17	7.98	19.00	7.54
46-50	7	17.95	22	10.33	29.00	11.51
51-55	7	17.95	32	15.02	39.00	15.48
56-60	6	15.38	19	8.92	25.00	9.92
61 et +	1	2.56	9	4.23	10.00	3.97
Total	39	100.00	213	100.00	252.00	100.00

**4 - Mouvements 2019**Contrats signés

	Hommes	Femmes	Total
CDI	4	18	22
CDD	19	181	200
Intérim	30	190	220

Age moyen

Hommes	Femmes	Général
45.08	40.59	41.28

Départs

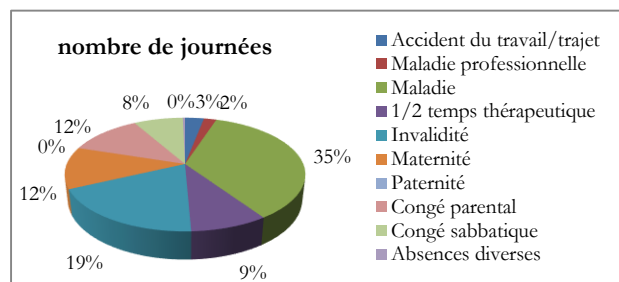
	Hommes	Femmes	Total
Fin CDD	11	112	123
Démision	3	11	14
Rupture période essai	0	0	0
Licenciement	0	1	1
Rupture conventionnelle	0	0	0
Transfert	0	0	0
Retraite	1	12	13
Total	15	136	151

5 - Absentéisme

	Hommes		Femmes		Total	
	nombre d'arrêts	nbre journées	nbre d'arrêts	nbre journées	nbre d'arrêts	nbre journées
Accident du travail/trajet	4	111	12	251	16	362
Maladie professionnelle	0	0	6	237	6	237
Maladie	16	618	139	3585	155	4203
1/2 temps thérapeutique	3	173	8	874	11	1047
Invalidité	0	0	7	2218	7	2218
Maternité			18	1416	18	1416
Paternité	0	0			0	0
Congé parental	0	0	6	1397	6	1397
Congé sabbatique	2	394	3	545	5	939
Absences diverses	5	6	22	35	27	41
Total	30	1302	221	10558	251	11860

6 - Masse salariale brute versée

Années	Salaires bruts (€)
2017	7 360 629.43
2018	7 122 085.20
2019	7 859 431.30



GESTION DES EVENEMENTS INDESIRABLES

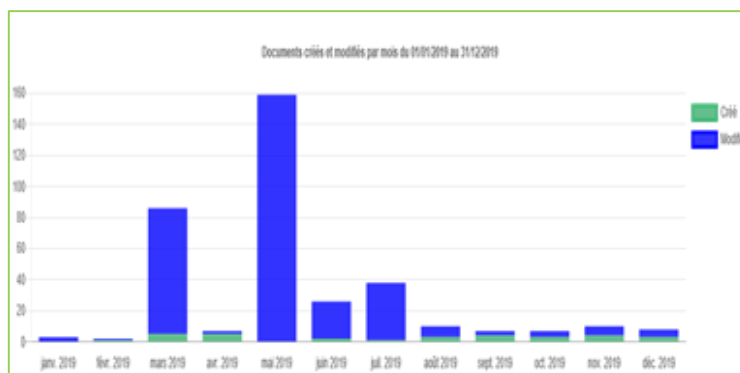
Nombre de FEI déclarées en 2019 : 158

État		
Items	Nb	%
NON LU	33	20.89%
EN ATTENTE	1	0.63%
EN COURS	7	4.43%
TRAITE	107	67.72%
REFORME	10	6.33%
Total	158	100%

**GESTION ELECTRONIQUE DOCUMENTAIRE**

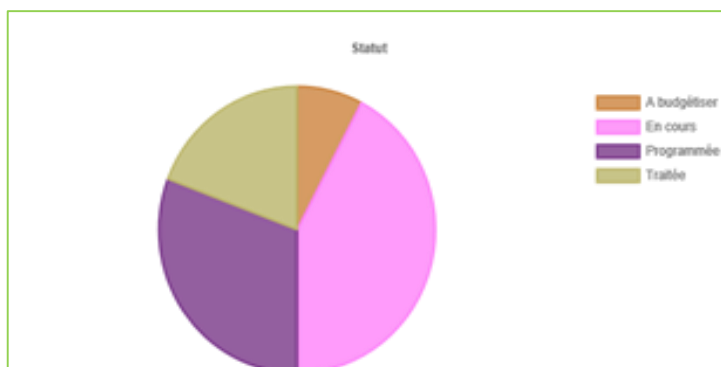
État des lieux concernant les documents actualisés et créés en 2019

MOIS	DOCUMENTS CREEES	DOCUMENTS ACTUALISES OU MODIFIES
JANVIER	10	8
FEVRIER	13	1
MARS	9	81
AVRIL	9	2
MAI	4	160
JUIN	35	30
JUILLET	14	39
AOUT	16	7
SEPTEMBRE	23	7
OCTOBRE	14	4
NOVEMBRE	23	7
DECEMBRE	24	9

**SUIVI DU PLAN D'AMELIORATION DE LA QUALITE**

Le PAQ sera intégralement mis à jour en 2020.

TYPE D'ACTION		
Items	Nb	%
ACTION D'AMELIORATION	12	46.15%
ACTION DE COMMUNICATION	5	19.23%
ACTION DE FORMATION	2	7.69%
ACTION PREVENTIVE	3	11.54%
EVALUATION	3	11.54%
REVISION	1	3.85%
Total	26	100%

**REUNIONS QUALITE**

Nombres de réunions réalisées :

- Compte qualité : 16
- Analyse des événements indésirables : 15
- EPP : 2
- CREX : 5

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS EN COURS**1- CERTIFICATION ET COMPTE QUALITE**

- Compte Qualité transmis à la HAS le 09/12/2019
- Collecte des éléments de preuve pour la certification prévue au mois de juin 2020

2- QUALITE

- Actualisation régulière de procédures
- Création de procédures
- Remplissage de l'INTERDIAG
- Conduite d'audits (intimité, port du bracelet d'identité)
- Mise en place et suivi des actions d'amélioration (PAQ, Compte Qualité, CAQES...)
- Évaluations des Pratiques Professionnelles et Indicateurs de Pratique Clinique : recensement des EPP et IPC suivis, soutien méthodologique aux équipes, suivi de mise en œuvre

3- GESTION DES RISQUES

- Analyse des événements indésirables avec les professionnels concernés
- Conduite de CREX
- Suivi de la cartographie des risques

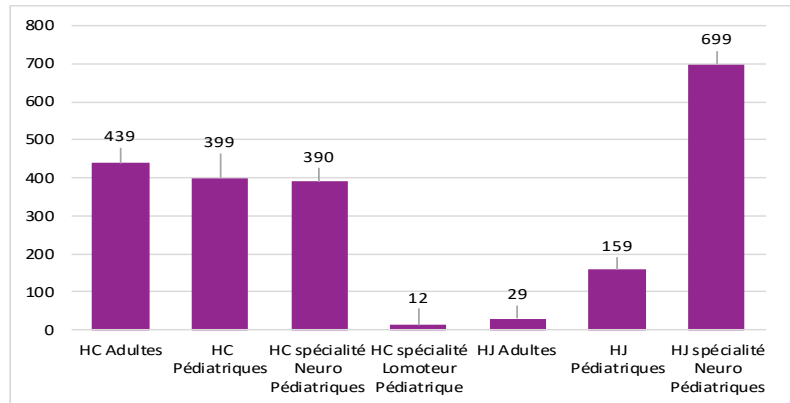
4- EVALUATION INTERNE DE L'IE

- Élaboration du référentiel d'évaluation
- Préparation de sa mise en œuvre

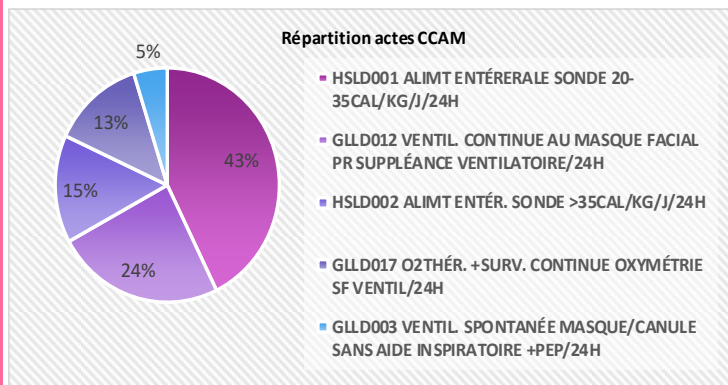
Étude et analyse statistiques 2019 :

- Total HC : 1 240 séjours et 21 244 journées
- Total HJ : 887 séjours et 5 788 journées
- Total HN : 36 séjours et 41 journées.
- Total consultations : 353

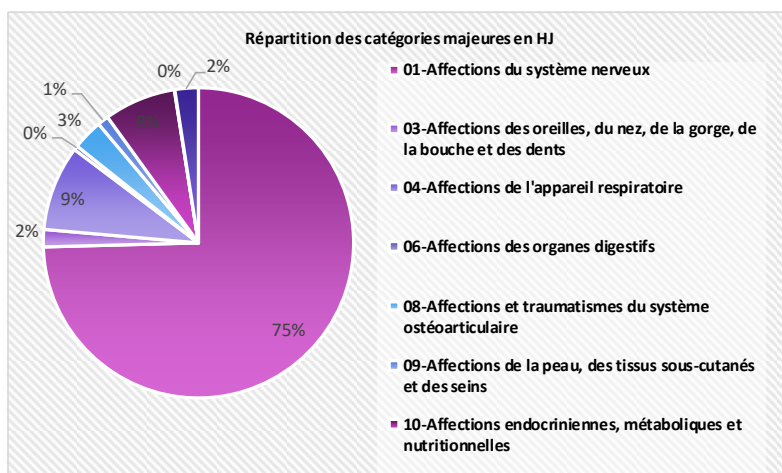
- 439 séjours HC Adultes
- 399 séjours HC Pédiatriques
- 390 séjours HC spécialité Neuro Pédiatriques
- 12 HC spécialité Locomoteur Pédiatrique
- 29 séjours HJ Adultes
- 159 séjours HJ Pédiatriques
- 699 séjours HJ spécialité Neuro Pédiatriques

**• Activité médicale :**

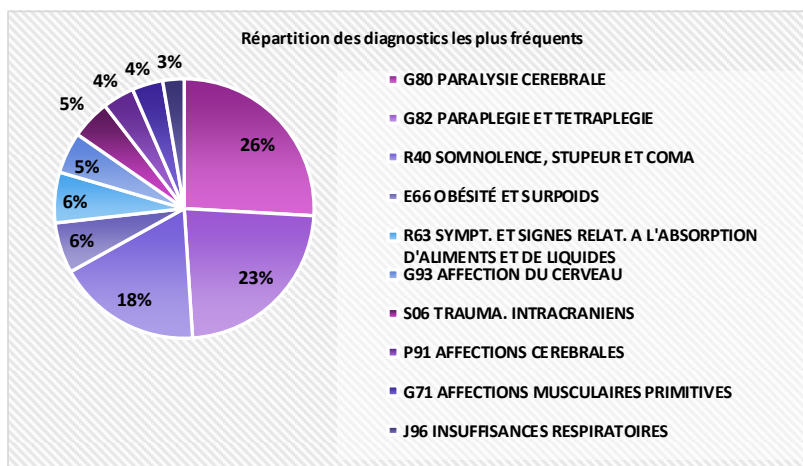
- Les 5 actes CCAM les plus fréquents:



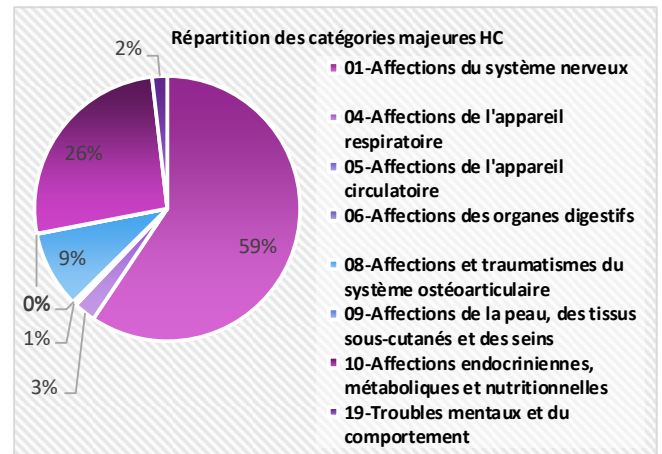
- Les catégories majeures les plus représentées en HJ :



- Diagnostics les plus fréquents :

**• Diversité médicale :**

- Les catégories majeures les plus représentées en HC :



- **Année 2019 :** 991 séjours pour un total de 27 024 journées. En comparatif à l'année 2018 : 930 séjours pour 26 724 journées.

• Caractéristiques démographiques :

- Au total 416 patients ont été reçus dont :

- 374 enfants
- 42 adultes
- 175 patients en hospitalisation complète
- 241 patients en hospitalisation à temps partiel

- L'âge moyen étant de 11 ans. 266 patients sont domiciliés dans le département et 37 hors région.

- Autorisation d'une nouvelle unité : HC/HJ spécialité Locomoteur Pédiatrique le 11.11.2020.

Répartition des diagnostics de précarité :

- Difficultés liées à une scolarisation inexistante ou inaccessible
- Difficultés liées à un logement inadéquat du fait de l'état de santé
- Difficultés liées à un logement temporaire ou de fortune
- Bénéficiaire de la CMU
- Bénéficiaire des minima sociaux
- Difficultés liées à la langue
- Difficultés liées à la solitude



BILAN CDU 2019

La CDU a une double mission :

- ✚ Veiller au respect des droits des usagers et faciliter leurs démarches
- ✚ Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des personnes hospitalisées et de leurs proches

Composition de la CDU :

Le bureau :

Président : M. I. RAUCROY, Directeur Général

Médiateur médical suppléant : Mme le Dr RODET M.-F., Présidente de la CME

Médiateur médical titulaire : Mme le Dr CARDENOUX C., Pédiatre.

Médiateur non médical titulaire : Mme DURENG V., Assistante sociale

Médiateur non médical suppléant : Mlle MIANE J., Secrétaire CDU.

Invitée :

Mme INTHAVONG H., Directrice administrative et financière

Les représentants des usagers :

M. Francis DHUMES, Titulaire - Association UDAF

M. Henri MAZAL, Titulaire - Association Générations Mouvement

M. Louis INFANTES, Suppléant - Association UFC Que Choisir

M. Jean Laurent CHAMBON - Association CLCV

La désignation des nouveaux RU titulaires au 1^{er} décembre 2019 :

Mme Colette BLOCH - Association UFC Que Choisir

M. Jean Laurent CHAMBON - Association CLCV

La désignation des nouveaux RU suppléantes au 1^{er} décembre 2019 :

Mme Jocelyne NOUVET-GIRE - Association AFSEP

Mme Françoise MAGE - Association UFC Que Choisir

Règlement de la CDU

Site Internet – Blue Kango (intranet)

Réunions réalisées :

Les 21 février, 18 avril, 19 septembre et 19 décembre 2019.

Appréciations des pratiques :

La CDU s'est vue présenter lors de chacune de ses réunions :

- Les examens du registre des plaintes
- Les examens des demandes d'accès au dossier patient
- Les résultats des enquêtes de satisfaction ainsi que les Fiches d'Événements Indésirables en lien avec la satisfaction de la prise en charge des patients.
- Les actions du CLUD
- Les interventions de l'équipe mobile de soins palliatifs.

Examen du registre des plaintes :

Il y a eu aucune plainte durant l'année 2019.

Examen des demandes d'accès au dossier médical patient :

Nous avons enregistré au total 5 demandes durant l'année 2019 :

- Moins de 5 ans : 1 demande concrétisée et 1 demande en attente.
- Plus de 5 ans : 1 demande en attente et 2 demandes non concrétisées.

☞ En 2019 : 1 demande concrétisée et 1 demande en attente et 3 demandes non concrétisées.

Enquêtes de satisfaction :

En 2019, nous avons enregistrés 415 entrées et 71 familles ont retourné le questionnaire de satisfaction concernant l'accueil.

➤ Enquêtes de satisfaction concernant les longs séjours (minimum 5 mois) : 63 questionnaires envoyés et 26 retournés.

➤ Enquêtes de satisfaction concernant les sorties : 99 questionnaires distribués et 36 retournés.

Plaintes et réclamations et Fiche d'événements indésirables :

Durant l'année 2019, 159 FEI traitées :

- 21 concernent la sécurité / chute ou risque de chute
- 33 concernent des erreurs médicamenteuses
- 3 concernant un problème d'hygiène
- 11 concernent l'identité-vigilance
- 1 concernent des problèmes d'agressivité
- 5 concernent des problèmes de communication
- 6 concernent des problèmes de laboratoire
- 40 concernent des problèmes de matériel
- 39 concernant des problèmes informatiques

Ces événements indésirables sont étudiés avec les Encadrantes des Unités de Soins, la Responsable Qualité et/ou les Médecins. Des mesures d'amélioration sont mises en place ou des rappels de bonnes conduites sont renouvelés. De plus, aucune FEI grave avec alerte à l'ARS n'a été recensée.

☞ Au cours de l'année, il y a eu 39 interventions de l'équipe mobile de soins palliatifs (EMSPA) et l'équipe des ressources régionales en soins palliatifs pédiatriques (ERRSPP) pour l'ensemble des services enfants et adultes.

Détail des résultats :

Service administratif :

- 95 % sont satisfaits des informations données concernant les conditions de séjour.
- 46 % reconnaissent avoir rencontré des difficultés dans les démarches administratives.

Service médical et paramédical :

- 97 % sont satisfaits des informations données concernant l'état de santé et le projet thérapeutique du patient pendant le séjour.
- 100 % sont satisfaits des soins infirmiers prodigués.
- 100 % sont satisfaits de la prise en charge de la douleur, 97 % sont satisfaits du respect de l'intimité et de la dignité, 100 % pensent que la sécurité est bien respectée.
- 99 % sont satisfaits de la prise en charge psychologique.
- 100 % sont satisfaits de la prise en charge diététique.
- 100 % sont satisfaits des prises en charge physiques, rééducatives et éducatives.
- 99 % sont satisfaits de la prise en charge par l'Assistante Sociale.
- 84 % sont satisfaits du suivi scolaire et 96 % sont satisfaits de la prise en compte des observations et remarques.

Service hôtelier :

- 95 % sont satisfaits des repas (variété, qualité, température, horaire de service)
- 100 % sont satisfaits de la prestation lingerie (entretien et propreté du linge de lit, de toilette et personnel)
- 100 % sont satisfaits de l'entretien des locaux collectifs et des chambres.

Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales / Équipe opérationnelle d'Hygiène (CLIN/EOH)
Bilan d'activités rédigé selon réunion CLIN du 12.03.2019 et du 18.06.2019

Formations externes :

- 1^{er} avril 2019 : rencontre régionale des acteurs de la lutte contre les infections associées aux soins et l'antibio-résistance, au CHU de Clermont Ferrand : Dr Rodet (présidente du CLIN) et Mme Boissinot (infirmière hygiéniste) ont assisté à cette journée.
- 12 avril 2019 : BMR, BHRe : comprendre pour mieux maîtriser en établissements de santé et en établissements médico-sociaux
Mme Rizat Amandine (correspondante EOH) a assisté à cette formation
- 19 et 20 septembre 2019 : formation des correspondants EOH : 2 personnes inscrites (je n'ai pas les noms).

Réunions et groupe de travail :

- 5 mars 2019 : participation de Mme Alexandre Catherine (EOH), de Mme Fournier Sophie (assistante qualité) et Mme Boissinot Christine (IHH) à la formation sur la démarche d'analyse du risque infectieux (DASRI) en établissements médico-sociaux.
- Journée d'hygiène des mains : le 28.11.2018 dans le hall d'accueil.
41 personnes dont 14 soignants et 7 familles ont participé à cet atelier.
- Resensibilisation sur le bon usage des gants de soins :
L'IHH rencontre tous les secteurs.
- Rencontres des équipes de nuit et de l'IHH : le vendredi 3 et 10 mai 2019.
Resensibilisation :
 - sur les AES
 - les collecteurs d'aiguilles
 - les gants en latex
 - les bonnes pratiques du port de gants de soins

Les audits et évaluations :

- Audit sur le port des gants de soins : période du 10.09.2018 au 14.10.2018
Restitution en mars 2019.
- Audit sur le port systématique du masque en période épidémie de grippe pour le personnel non vacciné : a eu lieu le 5 février 2019.
- EPP sur réévaluation de l'antibiothérapie à 48 heures : amélioration de 30 à 40 %.
- Évaluations visuelles de décembre 2018 à avril 2019 de la société CNET 63
- Évaluations visuelles de décembre 2018 à avril 2019 de la société CMR HEI
- Un audit frigos alimentaires juin 2019

Autres actions de l'EOH :

Restitution environnementale des :

- A – Surfaces : gélose contact effectuée par IHH
- ↳ Biberonnerie : 1 fois/mois
 - ↳ Lingerie des secteurs de soins : 1 fois/mois avec un turn over sur les services
 - ↳ Lingerie centrale : 1 fois/mois
- B – Eaux : prélèvement effectué par le laboratoire CARSO et le service technique
- ↳ Baignoire Balnéo : 1 fois/mois
 - ↳ Eaux de boisson : 1 fois/trimestre
 - ↳ Eaux pour soins standards : 1 fois/mois
 - ↳ Eaux de piscine : 1 fois/mois

Modification de l'heure du ramassage des déchets : procédure mise à jour et envoyée à tous les secteurs de soins

C – les Procédures :

Procédure concernant l'utilisation de la baignoire balnéo à Océole réactualisée
 Procédure concernant les BMR aux antibiotiques réactualisée
 Procédure pour la désinfection du rhino-laryngoscope réactualisée

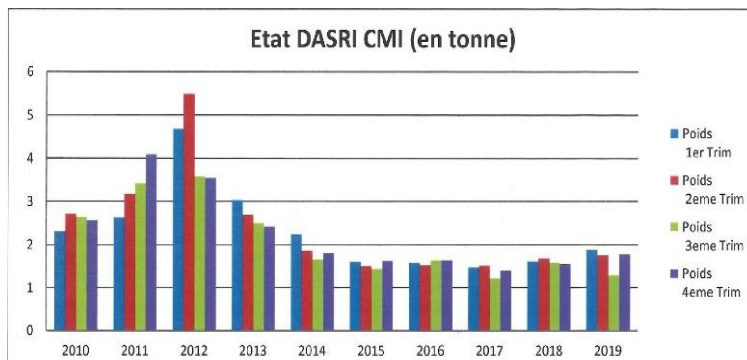
La vaccination de la grippe a été élargie aux agents CMR et CNET

D – AES :

4 AES en 2019

Année	Total DASRI (en tonne)	Nb de Bacs Annuel	Moyenne / bacs (en tonne)	Nb Moyen de bacs / mois
2017	5.60	151	0.0371	12.58
2018	6.42	183	0.0351	15.25
2019	6.69	176	0.0380	14.67

Environ 3 collectes par semaine



Définition de la profession :

Le diététicien dispense des conseils nutritionnels et, sur prescription médicale, participe à l'éducation et à la rééducation nutritionnelle des patients atteints de troubles du métabolisme ou de l'alimentation, par l'établissement d'un bilan diététique personnalisé et une éducation diététique adaptée. Une diététicienne travaille à temps plein au CMI et intervient dans l'ensemble des services.

SESAME HC

- La diététicienne reçoit les jeunes chaque semaine en consultation individuelle
- Elle assure des séances d'éducation nutritionnelle pratiques et théoriques
- Elle accompagne au quotidien les jeunes par le biais de repas et sorties thérapeutiques.
- Elle reçoit les familles et partenaires sociaux.
- Le travail en partenariat avec le laboratoire AME2P (dans le cadre d'un programme de recherche sur l'obésité) a été poursuivi.
- en 2019, mise en place du programme d'éducation thérapeutique du patient (adolescents obèses en SSR), soit 4 ateliers ETP.

SESAME AMBULATOIRE ENFANTS (6-12 ans)

L'hôpital de jour a débuté le 10 novembre 2010, chaque mercredi via des activités ludiques, pratiques ou théoriques, les patients suivent un programme d'éducation nutritionnelle.

SESAME HJ d'évaluation initiale et de suivis

Depuis mars 2018.

Formation éducation thérapeutique du patient, mention obésité (CALORIS) : 2 interventions en 2019, « prise en charge diététique en pédiatrie ».

SERVICES CHARMEIL – ARLEANE – AZURIANE – OCEANE – OCEOLE – IEM - ILOFANT

Interventions dans le cadre de : réalisations, mises en place, suivis et modifications des régimes thérapeutiques, bilans diététiques, consultations individuelles et suivis sur prescription médicale (diabétiques, enrichis...).

AUTRES MISSIONS DANS L'ETABLISSEMENT**•SERVICE RESTAURATION :**

La diététicienne est en liaison du lundi au vendredi avec les personnels de cuisine et le magasinier. Elle établit les menus des régimes (hypocalorique, hallal, diabétique, individualisé...) et veille à l'équilibre alimentaire des menus normaux en collaboration avec la société ELIOR.

•C.L.A.N. (Comité de liaison en alimentation et nutrition).

Depuis le 3 Avril 2003 a été constitué le CLAN. La diététicienne a été élue vice-présidente. La diététicienne a rencontré les différents représentants des sociétés d'alimentation infantile et de produits diététiques.

En 2019, la diététicienne a participé à la 14ème journée régionale des CLANS d'Auvergne.

FORMATIONS

OSIRIS (novembre 2019)

L'entretien motivationnel (CFPS- décembre 2019)

LE CLAN

- **3 réunions du CLAN ont été organisées :**

- 11/03/2019
- 17/06/2019
- 25/11/2019

- **Actions réalisées en 2019**

- Évaluation de l'utilisation de la nouvelle méthode de mesure anthropométrique chez les patients polyhandicapés
- Intervention de l'orthophoniste à Arleane concernant l'évaluation et la prise en charge des troubles de l'oralité
- Bilan de l'atelier collectif d'éducation thérapeutique destiné aux patients de SESAME en binôme diététicienne (Mme ITIER) - cuisiner (Mr AHON) : « Le plaisir au menu »
- Organisation d'un CREX le 29/11/2019 suite à un choc anaphylactique chez une patiente présentant des poly allergies alimentaires
- Apports d'aliments extérieurs par les familles dans les services : comment peut-on l'envisager au CMI sans compromettre la sécurité des patients ?
- Enquêtes de satisfaction 2019- rapport établi par ELIOR
- Retour sur les journées CALORIS et Inter CLAN

- **Interventions extérieures :**

- Participation aux journées CALORIS et Inter CLAN
- RCP d'obésité pédiatrique au CHU Estaing /3 mois

Mme Béquignat, encadrante de soins, est responsable des services Arléane HJ, Arléane HC, Azuriane HJ
 Mme Chaput, cadre de santé puéricultrice est responsable des services Ilofant, Sésame et de l'équipe de rééducateurs.
 Mme Terrillon, encadrante de soins, est responsable des services Océane, Océole et Charmeil.

Les missions des cadres de santé :

- ✓ Gestion des équipes (recrutement, gestion des plannings, réunion de services, formations ...)
 - ✓ Coordination des projets de soins et de service
 - ✓ Suivi des admissions et orientations des patients en collaboration avec les médecins (réunion de synthèses)
 - ✓ Organisation de l'accueil et encadrement des étudiants: AP, AS, IDE, PDE, AMP, ME, ES.
 - ✓ Participation aux instances de l'établissement :
- Mme Béquignat : RABC, CLIN/EOH, COMEDIMS, qualité (prise en charge médicamenteuse, dossier patient, bientraitance et droits du patient)
 ➤ Mme Chaput : CSIRMT, COMEDIMS, qualité (prise en charge médicamenteuse, dossier patient, bientraitance et droits du patient)
 ➤ Mme Terrillon : CLAN, CLUD, COMEDIMS, TMS pro, qualité (prise en charge médicamenteuse, dossier patient, bientraitance et droits du patient)

Arléane HJ:

Réflexion d'équipe sur les rencontres avec les familles qui sont plus rares en HJ : mise en place de « journées famille » en septembre 2019, à raison de 2 journées par mois. Les parents sont invités sur une journée à venir rencontrer les professionnels médicaux, soignants, éducatifs et rééducatifs, la psychologue et l'assistante sociale.

Arléane HC :

Travail sur l'alimentation présenté en juin 2019 à l'ensemble de l'équipe soignante : 2 PDE et 2 AP ont réalisé un document sur la diversification alimentaire du jeune enfant, et les bonnes pratiques des professionnels pour appréhender le temps du repas avec l'enfant. Ce travail a été étayé par l'arrivée d'une orthophoniste, travaillant essentiellement sur les troubles de l'oralité de l'enfant.

Charmeil :

Organisation du travail en secteur distinct pour faciliter la prise en charge et le travail avec les médecins. Mise en place d'une visite grande visite du médecin 1 fois par semaine. Réflexion autour de l'accueil d'un parent auprès de leur enfant : achat de lit accompagnant et organisation au sein du service.

Ilofant

2 réunions de service : Organisation avec modification des horaires. Fiches de postes adaptées à la nouvelle organisation. Référents AS-IDE. Tutorat des nouveaux arrivants AS-AP. Réunion secteur est et secteur ouest pour valider et adapter l'organisation aux PEC des enfants. Audit de suivi des organisations de secteurs. Travail de mise à jour et remise en forme des plans de soins de chaque enfant. Mise en place des soins d'alimentation par gastrostomie par les IDE secteur est 10 réunions mensuelles IDE. Travail IDE avec pharmacienne sur la gestion de la pharmacie du service, les commandes et la délivrance nominative des traitements à partir du logiciel Osiris.

Océole :

Travail en collaboration avec accompagnateur sportif de l'ITEM pour de prise en charge plus importante sur le plan activités auprès des jeunes. Planning établi. Préparation et accompagnement de l'intervention sur la santé sexuelle

Océane :

Réorganisation du travail à prévoir pour faciliter le travail à 2 : groupe de travail s'organise pour adapter la charge de travail en fonction de l'aggravation état de santé de patients => en cours. Rééducation : Création de poste et accompagnement d'un éducateur APA dans les services de soins. Recherches et entretiens de recrutement de kinésithérapeute et orthophoniste. Accueil et suivi des demandes de stage des étudiants rééducateurs

Sésame

Réunion mensuelle de service avec mise en place d'un thème de travail, d'échanges et de réflexion pour chaque mois. Finalisation et mise en place du programme d'éducation thérapeutique. Mise en place des procédures de suivi et d'évaluation du programme ETP. Suivi des cotations PMSI dans le cadre du programme. Suivi des HJ enfant et adolescents. Projet de soin des HJ du mercredi pour les enfants de 6 à 11 ans. Préparation et animation d'un atelier ETP pour les adolescents. Accompagnement des Interventions de l'association Vivre en Faim. Préparation et accompagnement de l'intervention sur la santé sexuelle pour les professionnels

- Des **entretiens professionnels** ont eu lieu de juillet à décembre pour des professionnels des services Océole, Charmeil HC, Azuriane HJ, quelques nouveaux personnels d'Arléane et les polyvalentes.
- Poursuite du travail autour des **TMSpro** avec étude sur la pharmacie et la relation avec les services lors de la livraison (en cours en attente d'essai de chariot adapté et d'adaptation au sein de la pharmacie). L'IDE Formée PRAP a débuté la formation du personnel en interne à hauteur de 2 formations par an (formation de 16 personnes par an). Travail au sein du groupe **PEC médicamenteuses** sur l'amélioration de la qualité de transmission d'information avec les familles : mise en place de plaquettes d'information sur certains traitements lors des retours à domicile.
- Travail avec le **CLAN** sur la qualité de la prise en charge pour les patients ayant une allergie alimentaire reconnue, écussons mis en place en lien avec la cuisine, protocole établi de prise en charge.
- Travail avec la **CSIRMT** sur le suivi et la mise à jour des procédures et protocoles de soins. Présentation et proposition de formation des soignants à l'éducation thérapeutique. Accompagnement et travail sur les projets éducatifs des services de soins
- Groupe de travail sur **l'encadrement des étudiants** : remise à jour du livret d'accueil des étudiants en filière paramédicale, et rééducative, et de tous les supports utilisés.
- Groupe de réflexion sur les **droits du patient** : participation à la réflexion sur l'usage des cahiers de liaison, Travail sur les troubles du comportement.

D'une façon générale, **l'accueil des familles** auprès de leur enfant au CMI a été largement réfléchi avec les médecins et les équipes : achat de fauteuils/lits, mise à disposition de la salle à manger du personnel, amélioration des divertissements extérieurs avec réflexion d'aires de jeux dans le parc, ...

La reconnaissance de 6 lits dédiés aux **soins palliatifs pédiatriques** par l'ARS a été à l'origine de l'élaboration d'un projet de soins palliatifs au CMI avec la constitution d'une équipe de référents.

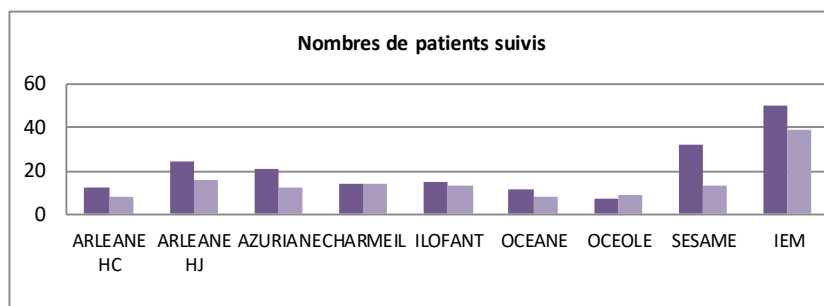
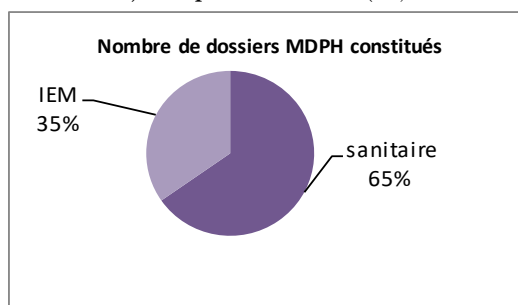
Valérie DURENG intervient dans tous les services des secteurs sanitaires et médico-sociaux, à la demande du patient, de sa famille, du médecin du service notamment pour les pré-admission ou toute autre personne de l'établissement. Elle est également régulièrement consultée par les professionnels extérieurs en lien avec les familles. Elle conseille les familles sur les droits et démarches liés à la maladie, l'accident ou au handicap de l'enfant, puis de l'adulte (démarches MDPH, demande de mesure de protection...). Elle les soutient face aux difficultés sociales, financières ou familiales auxquelles elles peuvent être confrontées. Elle participe aux réunions de synthèses, recueillant ainsi des informations qui seront précieuses au moment du projet de sortie et ainsi de pouvoir s'assurer que toutes les adaptations nécessaires puissent être mises en place (logement adapté, acquisition de matériel, aménagement de la scolarité, mise en place d'aide humaine à domicile, recherche d'établissement spécialisé...).

Elle participe systématiquement aux ESS intra ou extra-établissement, puis est en lien avec les enseignants référents pour la gestion des dossiers MDPH liés à la scolarité. Dans certaines situations, elle assure la liaison entre les équipes et les différents travailleurs sociaux intervenants à domicile : services sociaux de secteur, services de l'ASE, associations d'aide à domicile, services d'AEMO...

Elle rencontre régulièrement ses collègues travaillant dans d'autres établissements du secteur du handicap (enfance ou adulte) ce qui lui permet d'entretenir un réseau, se tenir informée de l'actualité du secteur tant sur le plan législatif, que sur celui des projets des structures (création d'établissement, augmentation du nombre de places...) et échanger sur les pratiques professionnelles.

Sur le plan institutionnel, elle est médiatrice non médical à la CDU (Commission des Usagers. Elle participe à la commission d'admission de l'IEM et gère les renouvellements d'orientation IEM.

Nombre de patients suivis par service au cours de l'année : Soit 141 patients suivis en 2019 contre 96 en 2018 pour le secteur sanitaire et 50 en 2019 contre 39 en 2018 pour le secteur médico-social. **Le nombre d'interventions hors établissement :** 44 avec 29 concernant l'IEM (majoritairement les ESS contre 26 en 2018) et 15 pour le sanitaire (majoritairement pour des ESS).



Médecin Responsable : Dr CARDENOUX Charlotte - Pédiatre

Encadrante des unités de soins : Mme BEQUIGNAT Pierrette

Service de rééducation neuro orthopédique des 0-6 ans en hospitalisation de jour.

Prise en charge de 1 à 5 jours par semaine avec possibilités de scolarisation en interne à l'unité d'enseignement.

Définition du projet médical, rééducatif et scolaire en accord avec les parents lors de la consultation initiale réactualisation du projet lors des synthèses interdisciplinaires.

Deux groupes de patients ont été créés en fonction des capacités motrices des patients : les Lutins (enfants ayant une capacité de déplacement autonome) et les Coccinelles (enfants polyhandicapés)
Capacité d'accueil de 10 enfants / groupe et par jour soit 20 enfants / jours.

Séances d'appareillage (attelles, siège coque, verticalisateur...) Réunion de services : 1 / mois le mardi à 14 h (9 réunions en 2019).

Réunions avec les rééducateurs les mardis de 13h30 à 14 h.
Réunion de synthèse le mardi de 14h à 15 h : une synthèse annuelle par enfant + RDV de restitution de synthèse aux parents
Réunions d'Évaluation de Suivi Scolaire (ESS)

- Nombre de journées d'HJ en 2019 = **2783**

Médecin Responsable : Dr LACOMBE Pascale - Pédiatre
Encadrante des unités de soins : Mme BEQUIGNAT Pierrette

Présentation du service : Service de soins de réadaptation pédiatrique avec activité de pédiatrie générale, accueille des enfants de la naissance à l'âge de 6 ans. Comporte 10 places d'HC dont une chambre mère-enfant, la possibilité d'accueillir les parents auprès de leur enfant dans les autres chambres si nécessaires. Depuis 2019 : 2 lits de soins palliatifs pédiatriques sont identifiés dans ce service.

Patients : File active de 20 enfants. 10 entrées dont 6 venant du CHU Estaim, montrant l'importance du lien avec la pédiatrie hospitalière clermontoise. Le plus jeune avait 1 mois, le plus âgé 55 mois (4 ans ½). 12 départs définitifs dont 3 enfants retournés à leur domicile, 5 enfants passés en hôpital de jour, et 4 enfants malheureusement décédés : 2 dans le service, 2 en réanimation pédiatrique. 2 enfants sur 4 décédés étaient en soins palliatifs.

Au total 5 enfants ont une limitation des thérapeutiques (LAT) et sont suivis conjointement avec l'équipe ESPPA des soins palliatifs pédiatriques, 4 réunions médicales pluridisciplinaires programmées ont eu lieu pour ces enfants en plus des soutiens d'équipe et des visites aux familles.

Concernant leur pathologie : 18 enfants sur 20, donc la majorité, ont une atteinte neurologique, dont certaines sont réversibles. 14 enfants ont d'autres pathologies associées ou pas aux troubles neurologiques.

Concernant leur entourage : 12 patients ont des difficultés psychosociales associées. Pour 4 patients un lien a été pris avec la PMI.

Activité : 9 synthèses en équipe pluridisciplinaire réalisées, 29 entretiens programmés avec les familles, 16 enregistrements TOSCA réalisés, 8 fabrications de grand appareillage sur mesure, 9 hospitalisations en urgence ce qui souligne la fragilité de ces enfants. 9 courriers de sortie au médecin traitant tracé dans le dossier informatique patient donc point à améliorer.

Les patients sont tous différents en âge, pathologie, besoins de nursing, éveil, état de dépendance certains étant en état pauci relationnels et d'autres retournant à leur domicile guéris. L'équipe soignante, rééducative, éducative fait preuve de beaucoup d'adaptabilité et de souplesse en s'adaptant aux horaires d'alimentation, de sommeil des enfants. L'équipe soignante sait agir dans l'urgence et assurer la réanimation quand elle est nécessaire.

SERVICE AZURIANE

Médecin Responsable :

Dr RIVET-TETARD Morgane - Médecin MPR

Encadrante des unités de soins :

Mme BEQUIGNAT Pierrette

Service de SSR pédiatrique, hospitalisation de jour du lundi au vendredi

Population : Enfants de 5 à 18 ans

- Rééducation dans un contexte de lésion cérébrale, médullaire, orthopédique, en relais de l'hospitalisation complète
- Pathologie génétique ou neurologique nécessitant une prise en charge rééducative pluridisciplinaire non réalisable en secteur médico-social
- Bilans pluridisciplinaires en HJ
- HJ pour toxine botulique

Capacité d'accueil : 10 ETP

Journées d'hospitalisations en 2019 : 1720 journées

- HJ SPE NEURO PEDIA : 1677 journées
- HJ PEDIA = 41 journées
- HJ ADULTE = 3 journées

Consultations spécialisées organisées au sein du service :

- ORL : Dr Bruneaud
- Ophtalmologie : Dr Dalens

Bilans/HJ externes

HJ toxine botulique : 130

Bilans cérébro-lésés : 35 bilans pluri disciplinaires

Bilans d'ergothérapie : 19

HJ d'appareillage : 40

Consultations externes Dr Rivet-Tétard

Consultations MPR : 224

SERVICE CHARMEIL

Médecin Responsable :

Dr RIVET-TETARD Morgane - Médecin MPR

Encadrante des unités de soins :

Mme TERRILLON Émilie

Service de SSR pédiatrique, hospitalisation complète

Population : Enfants de 3 à 18 ans pris en charge pour :

- Rééducation après chirurgie orthopédique programmée
- Rééducation après polytraumatisme
- Rééducation après lésion cérébrale acquise
- Rééducation après décompensation aigue dans un contexte de pathologie neurologique chronique sous-jacente
- Rééducation intensive sur une courte période dans un contexte de douleurs chroniques et/ou perte de la fonction avec ou sans étiologie retrouvée.

Capacité d'accueil : 15 places

Journées d'accueil en 2018 : 3052 journées

- HC SPE NEURO PEDIA = 1736 journées
- HC PEDIATRIQUE = 1160 journées
- HN ADULTE = 9 journées
- HN SPE NEURO PEDIA = 31 journées

Consultations spécialisées :

- Chirurgie orthopédique : Dr Mansour/Dr Rousset
- Chirurgie de la main : Dr Claise
- Neurochirurgie : Dr Sinardet
- ORL : Dr Bruneaud
- Ophtalmologie : Dr Dalens

Médecin Responsable : Dr RODET Marie-Françoise - Pédiatre

Encadrante des unités de soins : Mme TERRILLON Émilie

Population : Enfants devenus adultes présentant des États Végétatifs Chroniques (EVC) ou État de Conscience Minimale (ECM), suite à des encéphalopathies de toute origine.

Age : > 18 ans

Capacités d'accueil :

Agréments : 16 lits (8 chambres doubles)

Modalités de prise en charge :

HC = 13 HC de semaine = 3

Garçons : 4 et Filles : 12

Provenance : Recrutement régional et hors région

Activités du Service :

Nombre de journées du 01.01.2019 au 31.12.2019 :

HC : 3 171 journées

Décès : 1

Transferts de 2 jeunes filles d'Ilofane à Océane : Enfants devenus adultes

Activités spécifiques :

- Équipe Mobile de Soins Palliatifs Adulte Dr Guastella : ESPA 5
- Cs Spasticité Dr Sinardet – Dr Claise : 2
- Pompe à Baclofène avec remplissage régulier par Dr Sinardet : 3
- Injection de toxine botulique Dr Rivet Têtard : 5
- Siège confort postural : 3
- Bilan neuro respiratoire : 14
- Mise en place de Ventilation Non Invasive : 2
- Sous VNI : 5
- Cs ORL : Dr Bruneaud : Fibro laryngée 6
- Trachéotomie : 2
- Dispositif : Free Style (Diabète) : 1

Réseaux extérieurs :

- SAMU – Service de réanimation adulte
- Convention avec l'équipe mobile de soins palliatifs adulte de Cébazat - ESPA
- Service de radiologie interventionnelle du CHU
- Service d'urologie adulte
- Service de nutrition adulte
- Service d'endocrinologie adulte du CHU
- Convention avec AIRRA

Médecin Responsable : Dr RODET Marie-Françoise - Pédiatre

Encadrante des unités de soins : Mme TERRILLON Émilie

Population : Enfants devenus adultes, porteurs de maladies neurologiques évolutives, dont l'insuffisance respiratoire chronique grave nécessitant des soins de haute technicité, est dominante. La lourdeur de la pathologie évolutive entraîne des soins complexes, chroniques, entrecoupés d'épisodes aigus de décompensation à prédominance respiratoire.

Capacités d'accueil :

Agréments : 10 lits (chambre seule) / HC = 10

Modalités de prise en charge : Garçons : 10

Activités du Service : Nombre de journées du 01.01.2018 au 31.12.2018 : **HC = 5 087 journées**

Décès : 1 d'où 1 transfert d'un jeune d'Azuriane à Océole

Prises en charge spécifiques :

- Dépendance totale d'une tierce personne : 10
- Dépendance respiratoire / respirateur : 9
- Ventilation invasive : 1
- Ventilation non invasive : 7
- Trachéotomie : 1
- Bilan respiratoire : 15
- Cs ORL : DR Bruneaud Fibroscopie laryngée : 8
- Cs neuro ophtalmologique Dr Dalens : 1
- Gastrostomie : 9
- Sondage urinaire : 0
- Cs de spasticité : Dr Sinardet : 1

Réseaux extérieurs :

- Convention avec l'équipe mobile de soins palliatifs adulte Dr Guastella : 6
- SAMU – Service de réanimation adulte
- Service de pneumologie adulte CHU
- Convention établie entre AIRRA / CMI
- Centre de référence des maladies neuro musculaires du CHU
- Service d'urologie adulte du CHU - Service de nutrition adulte du CHU
- Service de radiologie interventionnelle du CHU

Formations

a - Formation du personnel assurée par AIRRA :

- * Dr Rodet : Congrès à Boulogne Billancourt en Novembre 19 sur le thème de la 'Prise en charge respiratoire dans le handicap neurologique'
- * Dr Rodet : Journée à Paris en Novembre 19 : Ventilation et Apnée chez l'enfant
- * Fonctionnement des respirateurs et ses alarmes à l'attention du personnel soignant
- * Fonctionnement des pompes d'alimentation à l'attention des IDE
- * Mise en place de masques à l'attention du personnel soignant

b - Formation du personnel assurée par PROTEOR :

- *Appareillages complexes à l'attention des internes

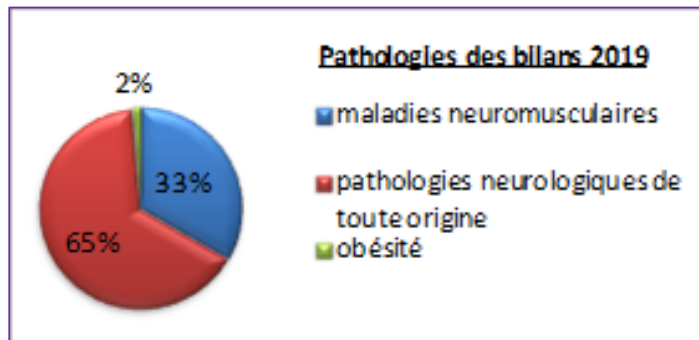
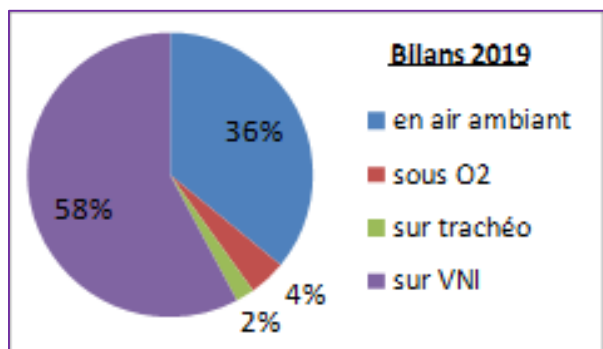
BILANS RESPIRATOIRES

144 bilans respiratoires ont été réalisés dont 44 bilans externes et 100 bilans internes : SSR et IEM

Matériel : Radiometer TOSCA : Enregistrement de la gazométrie en continu

Mise en place de Ventilation Non Invasive (VNI) à l'issue du bilan : 12

Consultations de suivi respiratoire (notamment pour réglages de Relaxateur de Pression et Cough Assist) : 21



Prise en charge interdisciplinaire de l'obésité des enfants et adolescentsMédecin responsable : *Dr Charlotte CARDENOUX, pédiatre*Cadres de santé : *Mme Hélène CHAPUT***Population :**

Il s'agit d'une prise en charge **interdisciplinaire** associant les aspects diététique, activités physiques adaptées, psychologique et éducatif s'adressant à des enfants et adolescents de 6 à 18 ans présentant un **surpoids ou une obésité** répondant aux critères de 2^{ème} et 3^{ème} recours de l'HAS.

Modalités de prise en charge :

• **Hospitalisations de semaine** (du dimanche soir au vendredi soir): de la 6^{ème} à la terminale

- **Séjours longs** : 2 séjours de 5 mois durant l'année scolaire.

La scolarité est assurée en parallèle de la prise en charge dans les collèges et lycées de proximité ou au sein de l'unité d'enseignements du CMI.

Le recrutement se fait à l'échelle régionale pour permettre des retours à domicile le weekend.

- **Séjours de suivi** : durant les vacances scolaires (3 ou 4 semaines en juillet + 1 semaine à Toussaint et à Paques)

Activités en 2019 : 2265 journées d'hospitalisation

• **Hospitalisation de jour (HJ):**

- D'évaluation interdisciplinaire (psychologue, diététicienne, psychomotricienne, médecin.) Et de suivi

Mise en place depuis mars 2018 les mercredis matins

- Prise en charge multidisciplinaire : diététique, activité physique adaptée et encadrement éducatif.

Les mercredis durant l'année scolaire (hors vacances) pour les enfants âgés de 6 à 12 ans présentant un surpoids ou une obésité

Activités en 2019 : 267 HJ**Consultations :**

Les patients sont le plus souvent adressés par le CHU, le Centre Spécialisé de l'Obésité CALORIS, les Centres Hospitaliers, les médecins libéraux (médecins généralistes ou pédiatres), médecins de l'Éducation Nationale ou infirmières scolaires, des paramédicaux (assistantes sociales, éducateurs, diététiciens...) ou viennent après avoir eu connaissance du service par le bouche à oreille ou visite du site internet du CMI de Romagnat.

Les consultations ont lieu les mercredis après-midi à partir de 14h00.

A l'issue de la consultation un projet individualisé est proposé : mise en place d'un suivi régulier en consultation externe ou prise en charge multidisciplinaire dans le service ou en ambulatoire.

Activités en 2018 : 102 consultations**Partenariat :**

-avec les praticiens libéraux (médecins généralistes, pédiatres, psychiatres) et les médecins scolaires

-avec les services de :

Pédiatrie du CHU Estaing et de CH périphériques (Vichy, Moulins, Aurillac, Montluçon)

Médecine du Sport et de Cardiologie du CHU, UFR-STAPS de Clermont-Ferrand (laboratoire AME2P)

-Réseau CALORIS, programme d'intervention à domicile (PROXOB)

-une collaboration avec le service du Professeur BOIRIE au CHU permet la transition des adolescents vers le secteur adulte

Programme d'Éducation thérapeutique du Patient (ETP)

Intitulé « Éducation thérapeutique des adolescents obèses en SSR » a été autorisé par l'ARS. Le 29/08/2019.

En 2020, 2 nouveaux professionnels de l'équipe seront formés au 40 H ETP (Eric Fayet AMP et Benoit SELMANE éducateur Spécialisé)

Réseau

-Convention entre CALORIS et le CMI de Romagnat

-Dr Cardenoux participe à la coordination médicale de la filière obésité pédiatrique au sein de Caloris

-Réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP) obésité pédiatrique au CHU Estaing (1^{ère} réunion en septembre 2017)

-Convention avec l'association de patients VIVRE EN FAIM

-Participation au protocole de recherche du Dr Paysal sur l'évaluation de la fonction cardiaque chez les adolescentes obèses.

-Agnès ITIER diététicienne, Pierre Zelanti psychologue et Dr CARDENOUX ont participé à la partie théorique de la formation ETP mention obésité au sein de CALORIS en septembre 2019

-Ouverture de l'HDJ obésité au CHU Estaing en 01/2019 : 1 vacation médicale / mois le jeudi

Perspectives :

Développer la prise en charge ambulatoire des moins de 6 ans.

SERVICE ILOFANT

Médecin responsable : Dr LCAOMBE Pascale – Pédiatre

Cadres de santé : Mme Hélène CHAPUT

Présentation du service : Service de SSR polyvalent accueillant des patients de 6 ans à 25 ans, en état de grande dépendance : pour la majorité ce sont des enfants en état pauci-relationnel (EPR) ou en état végétatif chronique (EVC), plus deux jeunes adultes avec paralysie cérébrale et troubles associés en attente d'orientation. 2 secteurs d'hospitalisation : un secteur enfant, un secteur adolescents/jeunes adultes. **21 places au total : dont 4 lits identifiés de soins palliatifs pédiatriques (LISP).**

Différents modes d'accueil : Hospitalisation Complète* (HC), Hospitalisation de Jour* (HJ), séjour de répit.

L'équipe soignante est composée d'IDE/ PDE, AP/ AS/ AMP, les rééducateurs interviennent en fonction des prescriptions. Chaque patient a un référent infirmier et aide-soignant. Les activités sensorielles sont proposées 5 jours /7.

En 2019 développement des soins de support, formalisation de l'activité palliative, accueil des parents jour et nuit auprès de leur enfant en cas de complication médicale grave.

Les patients : *Entrées* : 5 nouveaux patients dont 3 venant d'autres services du CMI, 1 d'un IME, 1 du domicile. *Départs* : 2 jeunes adultes ont intégré un autre service du CMI. Nous déplorons 5 patients décédés dont 4 accompagnés par les soins palliatifs.

La file active en 2019 a été de 25 patients plus 4 patients venant en séjour de répit, pour 21 places.

La moyenne d'âge du côté enfant est de 10 ans, la moyenne d'âge du côté adolescents / jeunes adultes est de 19,2 ans.

Les séjours : 17 patients sont en HC*, parmi eux 8 vont une permission à leur domicile. 8 patients sont en HJ*, dont 3 ont eu besoin de séjours de répit dans l'année. 4 enfants extérieurs ont été accueillis en séjour de répit (5 séjours).

L'activité : *Dans le cadre des soins palliatifs* : 16 jeunes/ 25 ont un projet de soins avec des limitations thérapeutiques, en lien avec les équipes extérieures de soins palliatif adultes ou pédiatriques. Nous avons eu 12 réunions avec ces équipes, dont 2 au CHU Estaing.

Projet individuel pour chaque patient : projet médical, soignant, éducatif, revu annuellement, soit 18 réunions de synthèse multidisciplinaires, 2 patients ont eu 2 synthèses, 9 patients n'ont pas eu de synthèse en 2019. Nous avons fait 34 entretiens médicaux programmés avec les familles, 3 familles n'ont pas été vues en réunion programmée. Des rencontres programmées équipe soignante/famille sont instaurées en alternance avec les réunions médicales, 3 ont eu lieu en 2019 dont une à domicile.

Traitements et bilans réalisés : En interne : 20 grands appareillages fabriqués sur mesure, pour 13 patients. 5 patients ont bénéficié de bilans et injection de toxine botulique. 11 patients ont bénéficié d'un TOSCA (bilan respiratoire). En externe : 2 patients ont eu un remplissage de pompe à Baclofène. 4 patients ont eu des hospitalisations programmées en HJ, 3 patients ont été hospitalisés en urgence.

L'équipe soignante a élaboré et expérimenté dans le service une procédure d'évaluation des crises d'épilepsie pour les soignants et les familles, a poursuivi son travail sur l'évaluation de la douleur chez les personnes non communicantes avec présentation aux soignants des urgences pédiatriques. Le médecin a fait 6 consultations au CMI dont 2 suivies d'un séjour dans le service.

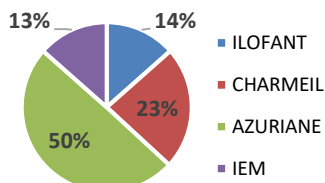
Mme Agnès FALLATEUF - Psychologue intervient, à temps partiel, dans les services **OCEOLE** et **CHARMEIL** (hôpital complet) et **AZURIANE** (hôpital de jour), à raison de **0,20 ETP** (depuis le 01.02.2013).

Ses missions sont axées autour de plusieurs pôles :

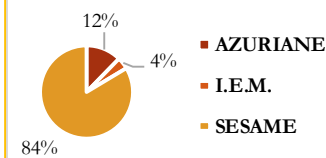
- Prises en charge psychologiques individuelles hebdomadaires des patients accueillis (voire 2 fois par semaine selon leurs difficultés et besoins respectifs...), sous la forme d'entretiens cliniques. Ces entretiens cliniques individuels peuvent parfois être réalisés, selon le contexte du jeune accueilli, en collaboration avec une infirmière du service ou bien avec une éducatrice...,
- Prises en charge psychologiques, parfois collectives des jeunes, sous la forme de groupes de paroles, en collaboration avec l'éducatrice du service...,
- Interventions auprès des familles quand cela est possible : rencontres sous la forme d'entretiens parentaux et/ou familiaux, contacts et entretiens téléphoniques...,
- Interventions plus ponctuelles, dans certains cas, auprès de la fratrie du patient quand sa situation le demande...,
- Participation possible aux réunions de service et /ou de synthèse pour les patients concernés par une prise en charge,
- Interventions ponctuelles et échanges auprès des équipes (soignante, éducative, ...) selon les besoins, les demandes, et, les situations contextuelles des patients hospitalisés,
- Rencontres et échanges ponctuels avec le médecin du service, et/ou avec la cadre de santé référente de l'unité,
- Travail en réseau avec des organismes, des professionnels et autres structures extérieures, en lien avec les jeunes accueillis.
- Travail en partenariat extérieur.

Sur le plan institutionnel, **Mme Florence CHARNAY** – Psychologue participe et anime l'instance Droits du Patient, avec un travail engagé sur les cahiers de liaisons et la prise en charge des enfants présentant des troubles du comportement. Elle travaille en réseau avec des partenaires extérieurs devenant de plus en plus important aussi.

Actes réalisés par service - MME CHARNAY



Actes réalisés par service - M. ZELANTI

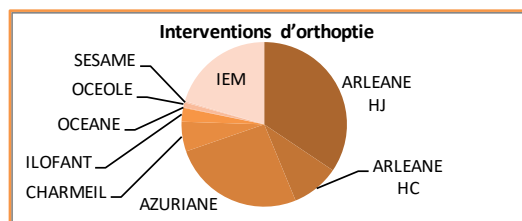


SERVICE ORTHOPTISTE

L'orthoptie consiste en des actes d'exploration, de rééducation et de réadaptation de la vision utilisant éventuellement des appareils et destinés à traiter les anomalies de la fonction visuelle. Dans son activité, l'orthoptiste est habilité(e) à réaliser un interrogatoire et à recueillir des informations concernant le patient et son entourage dans le respect du secret professionnel. La prise en charge orthoptique est accompagnée selon le cas, de conseils appropriés à l'entourage proche du patient (famille, école, etc.). L'activité au sein du CMI a été reprise depuis mai 2016.

Une consultation ophtalmologique assurée par un médecin OPH a lieu une fois par mois sur site afin de permettre un suivi régulier des patients. Les consultations neuro-visuelles concernent une moyenne de 5 à 7 enfants par mois.

Les interventions d'orthoptie concernent tous les services avec un pourcentage plus important pour le service des tous petits :



M. Pierre ZELANTI - Neuropsychologue, temps partiel à 45% :

Missions principales :

- Entretiens cliniques individuels du jeune et/ou de sa famille
- Entretiens collectifs sous forme de groupe de parole ou d'ateliers d'ETP (Éducation Thérapeutique)
- Bilans neuropsychologique initial, intermédiaire, et de sortie : aides et conseils en réponse à une demande du jeune, des équipes médicale, éducative, rééducative et pédagogique
- Participation aux réunions d'admission, de synthèse, d'équipe pluridisciplinaire, d'équipe de suivi de scolarité
- Travail en réseau avec les différents partenaires (autres structures : écoles, établissements médicaux, professions libérales...)
- Atelier de remédiation cognitive et réhabilitation psychosociale

Missions complémentaires :

- Prises en charge des hôpitaux de jour SESAME des 6/12 ans (Pierre Z) : entretiens cliniques, bilans neuropsychologiques et suivi d'enfants et adolescents obèses
- Prises en charge des hôpitaux de jour AZURIANE/CHARMEIL (Florence C et Pierre Z) : entretiens cliniques, bilans neuropsychologiques pré et post exérèse et chimio/radiothérapie
- Prises en charge des hôpitaux de jour AZURIANE/CHARMEIL (Florence C et Pierre Z) : entretiens cliniques, bilans neuropsychologiques post-traumatique à distance de la lésion cérébrale
- Travail de supervision des équipes

Mme Zahra MINHAJ - Psychologue, intervient sur le service ARLEANE HJ et HC (temps partiel : 40%). Son travail est axé sur plusieurs pôles :

- Prises en charge individuelles des enfants sous forme d'entretiens cliniques.
- Travail auprès des familles : rencontres, contacts téléphoniques, accompagnement de la fratrie...
- Mise en place d'un groupe pluridisciplinaire (en collaboration avec les éducateurs, la psychomotricienne et la kinésithérapeute).
- Bilans et évaluations psychométriques, Bilans cognitifs, Rédaction de comptes rendus.
- Participation et intervention aux réunions de service, de synthèse et aux transmissions.
- Intervention de manière plus ou moins formalisée auprès des différentes équipes : soignante, médicale, pédagogique, éducative, rééducative et sociale.
- Participation à une instance institutionnelle : C.L.U.D.
- Travail en réseau avec des organismes, des professionnels et autres structures extérieures.

Elles comprennent des bilans, des séances de rééducation, le suivi d'amblyopie, l'aide à la réfraction objective et subjective menant à la prescription de corrections optiques par le médecin OPH attaché au CMI, le conseil pour l'installation des patients pour l'optimisation et la fonctionnalité de leur vision dans leur vie quotidienne, ainsi que pour leur scolarité.

Depuis juin 2018 le CMI possède une coupole de GOLDMANN permettant la mesure fonctionnelle du Champ visuel, examen indispensable permettant d'établir un diagnostic précis dans la pathologie des enfants cérébrolésés.

Les troubles oculaires qui nécessitent une intervention d'orthoptie sont :

- Le strabisme, les troubles neurovisuels, les paralysies oculo-motrices
- Les troubles des apprentissages
- Les troubles de la réfraction
- Les amblyopies
- Les séquelles des pathologies neuro, traumatismes crâniens
- Les troubles associés : déficit campimétrique, diplopie, équilibre, signes fonctionnels (céphalée, vertiges etc.).

En 2019, 739 actes ont été réalisés soit :

-52 évaluations initiales, 116 intermédiaires et 3 finales de la capacité visuelle, incluant les bilans externes.

-374 séances de rééducation DES TROUBLES DE LA RECONNAISSANCE DE FORMES ET DU REPERAGE D'OBJET DANS L'ESPACE dont 46 séances en groupe

-179 séances de rééducation EN BASSE VISION

-2 séances de rééducation oculomotrice

-7 séances d'apprentissage de l'autonomie de déplacement d'un patient déficient visuel

-3 séances d'évaluation des capacités du patient dans la vie quotidienne, accompagnement de la scolarité, éducation et conseils dans le projet de vie du patient.

-6 entretiens avec l'entourage pour implication dans la réalisation du projet de vie du patient

- 11 participations à la consultation ophtalmologique mensuelle le mardi matin.

LE SERVICE DE PSYCHOMOTRICITE

Le métier de psychomotricien :

La **psychomotricité** est une **approche globale de la personne**. Elle considère que les fonctions motrices et l'état psychique, affectif et relationnel sont en lien et ont des effets les uns sur les autres.

Le **psychomotricien** passe par une approche psychocorporelle **pour harmoniser les fonctions motrices, intellectuelles et affectives**. Il peut utiliser diverses médiations, ce peut être un objet, un jeu, une activité sensori-motrice, une technique de relaxation ou d'expression corporelle.

Le psychomotricien aide son patient à mieux prendre conscience de son corps, pour mieux le maîtriser, afin de se mouvoir, s'exprimer, communiquer et comprendre son environnement dans un mieux-être général.

Le soin psychomoteur relève aussi bien de **l'éducation psychomotrice, de la rééducation psychomotrice que de la thérapie psychomotrice**.

Après un bilan psychomoteur prescrit par le médecin du service, le psychomotricien peut préconiser un suivi en réflexion avec l'équipe pluridisciplinaire. Ce suivi peut être proposé en individuelle et/ou en groupe ; il peut être conjoint avec d'autres professionnels (rééducateurs, éducateurs, psychologues) et parfois en lien avec les parents.

Nous intervenons sur les différents services du CMI :

Arléane

Travail sensori-moteur et éveil psychomoteur (sensorialité, motricité globale, déplacements, coordinations et équilibre), pour amener à une conscience corporelle et une confiance en ses capacités

Travail autour de la contenance pour amener à une sécurité psycho corporelle.

Travail autour des repères spatio-temporels et des interactions.

Azuriane

Travail autour de l'équilibre, les coordinations, la motricité globale, le repérage spatio-temporel, le schéma corporel, conscience corporelle et le tonus (relaxation). L'estime de soi et la confiance en ses capacités sont également travaillées.

Charmeil

Travail autour de la conscience du corps après une intervention ou lorsque la mobilité n'est pas possible (toucher thérapeutique, relaxation) et particulièrement un travail autour de la gestion de la douleur.

Océane/Ilofant

Les prises en charge se font essentiellement autour du bien-être, de l'éveil, de la motricité volontaire. Un projet spécifique autour des bains sensoriels a été mis en place avec l'équipe du service.

Océole

Travail autour du schéma corporel et de l'image du corps des patients.

Favoriser les interactions sociales, l'écoute, l'expressivité du corps et l'autonomisation (prise d'initiative, verbalisation).

Sésame :

Travail autour de l'expression corporelle pour l'investissement positif du corps et relaxation (schéma corporel, coordinations, émotions, écoute du corps et des autres, verbalisation des ressentis corporels).

Bilans externes :

Des bilans sont effectués au cours de l'année essentiellement dans le cadre de suivi d'enfants traumatisés crâniens ou patients ayant des tumeurs cérébrales.

Au total :

Sur l'année 2019, notre intervention a concerné 193 patients et représente 3844 actes.

Il s'agit de : 2134 séances de stimulations sensorimotrices, éveil psychomoteur (émergence schéma corporel, motricité volontaire, sollicitation aux déplacements)

- 1189 séances de rééducation en individuel ou en collectif (schéma corporel, motricité globale, spatio-temporel...).
- 184 séances individuelles de relaxation
- 85 séances collectives de relaxation
- 30 séances d'apprentissage de la gestion de la douleur
- 20 séances collectives d'ETP
- 77 séances collectives d'ETP en dehors d'un programme
- 116 bilans
- 9 séances d'accompagnement des parents ou entretien (portage, éveil,)

LE SERVICE D'ERGOTHERAPIE

Le métier d'ergothérapeute :

L'ergothérapeute exerce une activité paramédicale qui se situe à la croisée des chemins entre l'aide médicale, sociale et humaine. C'est un spécialiste de la rééducation du geste pour les handicapés moteurs, sensoriels ou mentaux. Nous recevons chaque année des stagiaires des diverses écoles d'ergothérapie.

OCEANE /ILOFANT

L'intervention en ergothérapie se fait de manière ponctuelle, sur demande d'intervention. (Installation, positionnement, appareillage, choix d'aides techniques...)

AZURIANE

CHARMEIL

Secteurs HC/HJ

Pour les pathologies neurologiques acquises le rôle de l'ergothérapeute est avant tout de réaliser des bilans permettant ensuite de mettre en place une rééducation tant physique que neuropsychologique. La prise en charge est constituée d'une sollicitation sensori-motrice, rééducation neuro-motrice, rééducation cognitive, et d'une rééducation des actes de la vie quotidienne (en collaboration avec l'équipe). Les suivis se font généralement en individuel et sont souvent quotidiens.

Pour les pathologies orthopédiques, traumatologiques et rhumatologiques des membres, le rôle est la réalisation d'un bilan, la mise en place d'un suivi individuel, mais aussi le conseil et la recherche de matériel adapté pour l'installation et l'aide aux actes de vie quotidienne. Un suivi post traumatique d'enfants étant sortis de l'établissement est en place et se fait sous forme d'hôpital de jour

OCEOLE

Les rôles de l'ergothérapeute sont : installation, positionnement et aménagement du confort du patient, réalisation d'orthèses de membre supérieur recherche, choix et essai d'aides techniques permettant la conservation d'une certaine autonomie, notamment un moyen de déplacement adapté, participation au choix de matériel lors d'achat pour le service (matériel informatique par exemple).

ARLEANE

Secteurs HC/ HJ

Le rôle de l'ergothérapeute : Aménagement du confort du patient par la recherche et/ou la confection d'installation, de positionnement, conseils et information en aménagement de domicile (sur plan) et matériel adapté auprès des parents, recherche et essai de matériel adapté (aide au bain, à la déambulation, poussette, fauteuil roulant, siège auto spécial handicap...) Réalisation d'orthèses de posture, prise en charge rééducative, individuelle et en groupe dans le service.

SESAME

Le rôle de l'ergothérapeute : réalisations d'évaluations dans le domaine praxique.

Sur l'année 2019 : 235 patients / 3 234 actes effectués

Récapitulatif des actes :

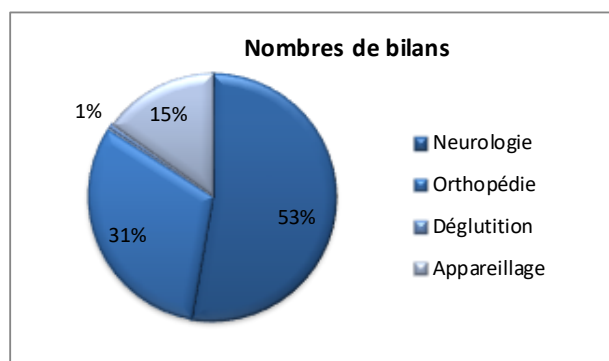
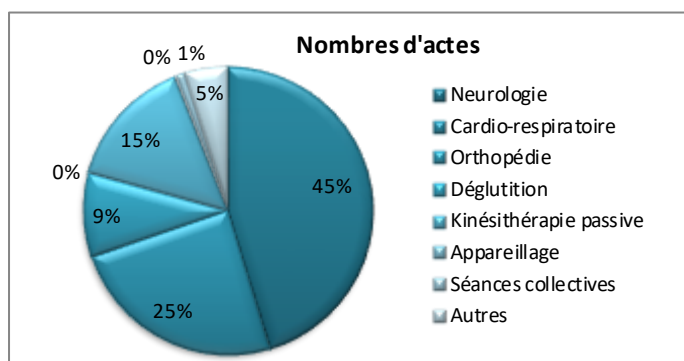
- 562 Orthèses, appareillage et installations
- 333 Autour du fauteuil roulant (évaluation, choix installation, apprentissage ...)
- 331 Actes d'évaluations (bilans moteurs, cognitifs...)
- 2008 Actes de rééducation (moteurs, cognitifs, ...)

Des prises en charge collectives ont également été réalisées. De façon hebdomadaire, 4 groupes de 4 à 5 patients ont été animés par des professionnels de différentes disciplines.

Les interventions kinésithérapiques se font sur prescription médicale. Elles concernent plusieurs domaines :

- Évaluation : des bilans au début, en cours et en fin de prise en charge sont réalisés dans tous les types de prise en charge.
- Neurologique : concerne une grande part de notre activité. Les objectifs sont :
 - développer les capacités motrices, apprentissage de schémas moteurs
 - stabiliser le déficit
 - lutter contre les aggravations
 - travail sur le confort
 - rééducation d'entretien en fonction de l'évaluation des apprentissages
- Cardio respiratoire : de manière chronique ou aiguë, les interventions concernent :
 - désencombrement et drainages (par le biais de techniques manuelles ou instrumentales)
 - entretien des ampliatiions thoraciques, des capacités respiratoires
 - réadaptation à l'effort
- Orthopédique : En post-opératoire ou en post-traumatique, séances quotidiennes au début. Les objectifs sont :
 - récupérer l'état physique antérieur
 - développer les capacités suite à une chirurgie correctrice
 - prévenir les pertes musculaires, articulaires et fonctionnelles
- Kinésithérapie passive :
 - mobilisations articulaires passives (pour entretien des articulations et longueurs musculaires chez les patients qui n'ont aucun autre type de rééducation possible)
 - massages, lutte contre la douleur : parfois des séances sont uniquement dédiées à ces soins, mais ils sont de toutes façons intégrés à chaque séance en fonction des besoins
- Appareillage : participation, en équipe pluridisciplinaire, à la réflexion, au moulage et à la mise en place d'un appareillage
- Divers : massage, électrothérapie, verticalisation, marche, éducation thérapeutique, entretien avec la famille...
- Séances collectives : de renforcement musculaire, piscine...

En 2019, 17 059 actes 364 bilans ont été cotés, répartis comme suit :



Formation

Journées du CDI : 1 kiné

Recrutement d'un CDD temps plein fin juillet et 2 kinés à 80 % en septembre

Projet d'activité physique adaptée en SSR pédiatrique

Accompagnement à visée de réadaptation à la vie quotidienne des enfants de 3 à 18 ans par des mises en action motrices, un travail sur la perception de l'effort, la coordination, l'équilibre, le renforcement ou le gain musculaire. L'activité physique adaptée vise en priorité l'acquisition ou le maintien d'habiletés motrice. Le travail de ressenti dans l'action et du contexte ludique sont des facteurs de motivation qui sont privilégiés pour chaque séance. Les séances et les objectifs sont définis à partir de la prescription médicale, de l'état clinique de l'enfant et de son stade de développement.

Principes du projet

Travail individuel de mise en route de l'activité par un projet de soin spécifique prescrit

Les activités de groupe sont proposées pour les enfants ayant besoin d'une stimulation complémentaire collective.

Pour répondre au projet spécifique d'un enfant des ateliers pluri professionnels sont privilégiés.

Population ciblée :

- Maladie neuro musculaire en complément de la prise en charge rééducative
- Phase de réadaptation : Post traumatique crânien grave – État pauci relationnel - Post chirurgical
- Encadrement éducatif en situation écologique

Activités :

- 1) Renforcement musculaire
- 2) Équilibre et posture
- 3) Enveloppement bien-être et plaisir
- 4) Habiletés motrices globales

Total d'actes saisis entre Juillet et Décembre : 698 actes
Total de patients pris en charge entre Juillet et Décembre : 208 patients
Soit en moyenne 6 patients par jour travaillé.

L'ère des dispositifs...

L'année 2019 marque une évolution majeure du secteur médicosocial du CMI.

20 ans après sa création et pour répondre de manière toujours plus fine aux besoins des jeunes, des familles et du territoire, l'IEM a entrepris sa transformation. Dans une démarche résolument inclusive et en lien avec les attentes du plan régional de santé, un Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE), un Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD) ainsi qu'une offre de répit vont venir compléter l'offre médicosociale existante du CMI.

Aussi, à la réception des nouvelles autorisations (1^{er} semestre 2020), nos agréments en terme d'âge d'accueil vont être élargis pour couvrir les besoins spécifiques liés à la petite enfance (0/6 ans : dépistage...) et à ceux relatifs à l'entrée dans l'âge adulte (18/25 ans : fin de la scolarité, vie professionnelle, orientation en établissement adulte...).

Cette transformation a été rendue possible grâce au travail des équipes (pilotées par un cabinet extérieur) et à une riche collaboration avec l'Agence Régionale de Santé.

	Fonctionnement avant 2020	Actions validées par le CPOM	Fonctionnement à venir suite à la signature du CPOM
Age	3 – 20 ans	Evolution de l'âge d'accueil	0 – 25 ans Unité : 16 / 25 ans
IEM	46 places 23 en internat 23 en semi internat <i>Territoire Régional</i>	Transformation : -3 places d'internat	42 places/File active : 1.1 soit 46 suivis annuels 19 en internat 23 en semi internat <i>Territoire Régional</i>
SESSAD		Création SESSAD (= 2 places internat)	6 places SESSAD, File active : 1.3 soit 9 suivis annuels <i>Territoire à définir</i>
PCPE		Création : (= 1 place internat)	2 places PCPE, File active : 3 soit 6 suivis annuels <i>Territoire départemental</i>
Répit		Création : Offre de répit	Accueil en répit <i>Territoire Régional</i>

La spécificité du secteur médicosocial du CMI reste l'accompagnement d'usagers porteurs de déficience motrice et de cérébrolésion.



Projet Educatif

Les politiques sociales engagent les ESMS à favoriser l'inclusion des usagers dans les espaces de droit commun (école, vie professionnelle, activités culturelles, sportives...). Le fonctionnement des groupes et les missions données à chacun participent à répondre à cet objectif. Au regard de l'âge du public accueilli, le principe d'inclusion s'entend principalement par l'inclusion scolaire. Aussi, d'une manière plus globale, l'année 2019 a marqué une évolution du travail collaboratif et pluridisciplinaire à l'IEEM et avec le CMI. Le partage des compétences éducatives, rééducatives, pédagogiques et psychologiques a permis la mise en œuvre de groupes d'accompagnement répondant parfaitement aux besoins des usagers. Nous constatons aussi la poursuite de la hausse du nombre d'accompagnement liés au bien-être des jeunes (snoezelen, massage, yoga, méditation...). Cette évolution permet d'offrir plus de prises en charge. Dans ce cadre, les investissements en matériels adaptés et en formation professionnelle ont permis d'offrir un réponse plus efficiente.

Pôle Enfant : 3 à 12 ans

Encadrement : 1 Educatrice Spécialisée, 1 Monitrice Educatrice, 4 Aide Médico-Psychologiques

Effectifs :

- Janvier à juillet 2019 : 12 jeunes
- Août à décembre 2019 : 13 jeunes

Missions :

Le pôle accueille des enfants et préadolescents en internat ou semi-internat. L'accompagnement éducatif vise à développer la socialisation, les interactions, la vie en collectivité et l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne. Des activités développant les capacités motrices, cognitives et sociales sont ciblées pour répondre aux besoins individuels : ouverture sur le monde, éveil des sens, créativité, activités physiques et sportives, acceptation de son corps et de son handicap, épanouissement personnel... Le projet de l'enfant se construit en collaboration avec la famille et l'équipe pluridisciplinaire.

Inclusion :

Entre 3 et 12 ans, la principale action d'inclusion proposée aux enfants est scolaire.

Depuis septembre 2019 :

- 6 enfants sont scolarisés en école maternelle ou primaire (en inclusion ou ULIS)
 - 4 jeunes sont en ULIS collège, Unité d'Enseignement Externalisée du CMI
 - 3 enfants sont scolarisés à temps partiel sur l'unité d'enseignement internalisée du CMI.
- La scolarisation est essentiellement le matin afin de favoriser les apprentissages. Les après-midi sont consacrés aux temps éducatifs et rééducatifs.

Liens spécifiques avec le sanitaire :

Cette année est marquée par une forte collaboration entre le service sanitaire de pédiatrie 0/6 ans Arléane et l'IEEM. En effet,

Pôle Adolescent : 12 à 17 ans

Encadrement : 2 Educateurs Spécialisés, 5 Aide Médico-Psychologiques

Effectifs :

- Janvier à juillet 2019 : 17 jeunes
- Août à décembre 2019 : 15 jeunes

Missions :

Sur ce pôle les adolescents sont accueillis au sein de 2 service :

-Groupe Ado (9 jeunes) : la place de la scolarité est centrale et individualisée (ULIS, Unité d'Enseignement Externalisée, collège, lycée...). En plus des temps pédagogiques visant une inclusion scolaire et sociale, les jeunes sont accompagnés pour des besoins médicaux, rééducatifs et éducatif. Au-delà de la construction d'un projet pédagogique et/ou préprofessionnel, l'objectif est d'amener le jeune à développer son autonomie générale dans l'espace commun.

-Prép'Avenir IEM (6 jeunes) : les jeunes présentent une autonomie plus limitée (mobilité réduite, trouble du langage...). Les temps de vie sociale et occupationnelle sont valorisés, tout comme les activités liées au bien-être, au développement sensoriel. En complément des temps éducatifs et rééducatifs, un accompagnement scolaire est réalisé à l'unité d'enseignement du CMI.

Inclusion :

Comme pour le pôle Enfant, la principale action d'inclusion proposée aux adolescents est scolaire.

Depuis septembre 2019 :

- 5 adolescents sont scolarisés en ULIS Collège
- 2 adolescents sont scolarisés en ULIS Lycée
- 5 adolescents sont scolarisés à l'Unité d'Enseignement Externalisée du CMI
- 2 adolescents sont scolarisés à l'Unité d'Enseignement Internalisée du CMI
- 1 adolescent non scolarisé

Pôle Adulte : 18 à 20 ans (+ amendement Creton)

Encadrement : 3 Educatrices Spécialisées, 3 Aide Médico-Psychologiques

Effectifs :

- Janvier à juillet 2019 : 14 jeunes
- Août à décembre 2019 : 15 jeunes

Missions :

Sur ce pôle les jeunes adultes sont accueillis au sein de 2 services :

Centre d'Evaluation et de Formation à l'Autonomie (CEFA) (8 jeunes) :

L'accompagnement socio-éducatif proposé donne l'opportunité aux jeunes d'explorer toutes leurs capacités afin de se projeter dans une vie autonome et citoyenne. Accompagné seul dans un appartement ou dans une villa en petit collectif, le jeune développe son autonomie globale (déplacement, budget, organisation, vie quotidienne...). En parallèle le jeune est engagé dans un projet pédagogique et/ou professionnel. Dans une perspective de détermination de projet, de découverte ou d'orientation vers le monde adulte, la réalisation de stages dans l'espace de droit commun comme dans le milieu spécialisé fait partie intégrante de la dynamique d'accompagnement.

Prép'avenir Adulte (7 jeunes) : L'objectif principal de ce groupe est de préparer chacun à son départ de l'IEEM et ainsi à sa vie de jeune adulte. Pour se faire de nombreux stages sont mis en place afin de déterminer l'orientation future. Le quotidien des jeunes adultes se partage entre temps d'activités, temps libres et sorties à l'extérieur de l'IEEM.

Inclusion :

Les principales actions d'inclusion des jeunes adultes s'organisent dans le champ pédagogique, professionnel et de loisir.

Depuis septembre 2019 :

- 3 jeunes adultes sont scolarisés en ULIS lycée
- 6 jeunes adultes sont scolarisés à l'Unité d'Enseignement Internalisée du CMI
- 6 jeunes adultes non scolarisés

Tous les jeunes adultes non scolarisés et ceux scolarisés à l'Unité d'Enseignement du CMI, bénéficient de temps d'inclusion par la participation à des stages, des activités hors CMI...

Orientation / Stages :

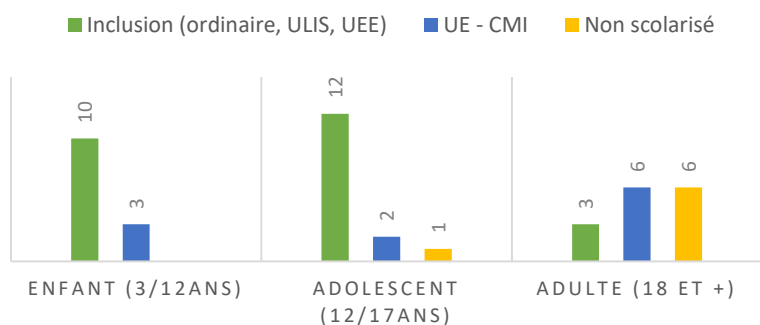
Le territoire de recherche d'orientation pour le milieu adulte continue de s'étendre. Des recherches ont été réalisées dans le Limousin, l'Ardèche en Lozère...

De fait, le nombre de partenaires évolue également.

Dérogation :

A cinq reprises, nous avons demandé des dérogations d'accompagnement à l'ARS pour des jeunes entre 18 et 25 ans. Nous avons ainsi pu proposer et/ou apporter des solutions d'accompagnement

DYNAMIQUE D'INCLUSION SCOLAIRE SEPTEMBRE 2019



Activités physiques et sportives

La pratique du sport participe à la prise en charge des jeunes à l'PIEM. Cette pratique revêt différents objectifs : loisirs, découverte, inclusion sociale, compétition... Les activités sont diversifiées. Cette pratique se destine à tous les jeunes de l'PIEM. L'éducateur sportif accompagne aussi certains services du secteur sanitaire.

Le sport comme relai de la rééducation : groupes kiné équilibre et renfo'équilibre, piscine (kinésithérapie et psychomotricité) ...

Les partenariats auprès d'association sportive de droit commun se développent : basket fauteuil, foot fauteuil, activités multisports hebdomadaires avec le comité départemental Handisport, joëlettes, école municipale des sports...

A ce jour, près de 80% des jeunes profitent d'activités sportives. Les lieux de pratique sont de plus en plus diversifiés (interne au CMI, gymnase de Romagnat, structures sportives de l'agglomération...).

Cette année, l'PIEM a aussi hébergé l'équipe du comité régional handisport venue en préparation à Pont-du-Château.

Les jeunes ont aussi participé à différentes rencontres, compétitions et à des activités exceptionnelles : CENTRE GÉNÉRATION BASKET – Stage de basket partagé avec le club Alfa Saint Jacques ; STAGE JEUNES À POTENTIELS (Bourges et Vichy) ; JOURNÉE SPORT INTER-ÉTABLISSEMENT AU CEM DOMMARTIN, transfert HandiRaid Sapeurs-Pompiers...

L'espace de Mobilisation Professionnelle

Encadrement : ETS : 1.80etp

Trois pôles principaux d'activité : informatique, sous-traitance et menuiserie

Objectifs :

- Apprentissage de gestes techniques
- Acquérir une technique de travail
- Un savoir-être (discipline et code du travail)
- Un savoir (technologique)
- Un savoir-faire (réalisation d'objet)

- Évaluations des capacités à travailler
- Cours de Prévention Santé Environnement
- Évaluation ergonomique du poste de travail
- Travail avec les familles

Organisation, planification de stage pour les jeunes de l'EMP

- Réseau régional et hors région d'ESAT accueillant des stagiaires.
- Placement, négociation de place en ESAT
- Rencontre et information auprès des équipes d'encadrement, bilan de stage.
- Installation et aide technique pour parfaire à l'évaluation du jeune sur la structure d'accueil

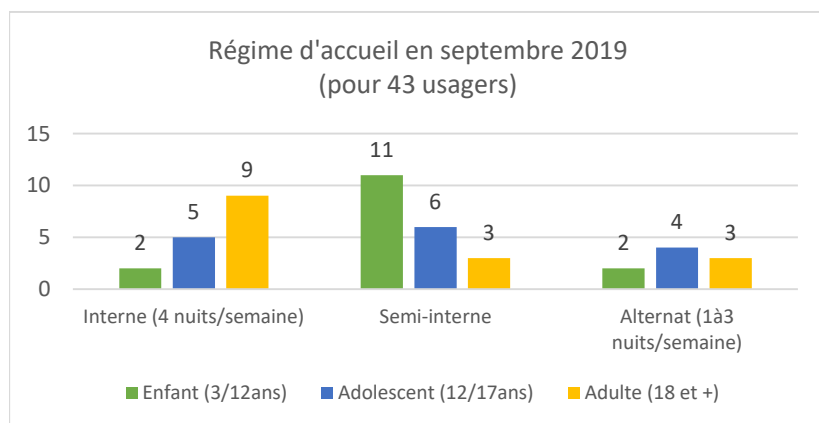
Bilan 2019

De 25 à 30 jeunes ont pu disposer de prises en charge, ponctuelles ou en continu, sur l'Atelier.

- 10 jeunes sur le dispositif « Orientation Professionnelle »
- 5 jeunes en évaluation (groupe des moyens pour la plupart)
- de 3 à 6 jeunes en informatique (loisirs) le mercredi après midi
- de 2 à 3 jeunes du groupe des petits (découverte de l'Atelier)
- 19 jeunes atelier occupationnel
- Organisation et suivi de 17 semaines de stage en ESAT, 3 stages en milieu ordinaire.

L'évolution des régimes d'accueil de l'PIEM :

Historiquement, l'PIEM accueillait les usagers en internat et en semi internat. L'année 2019 a confirmé les évolutions repérées les années précédentes à savoir, les familles demandent de plus en plus souvent d'accueillir leur enfant de manière séquentielle... Ces nouveaux accueils ont donné naissance à la notion d'alternat (à savoir entre 1 et 3 nuitées à l'PIEM).



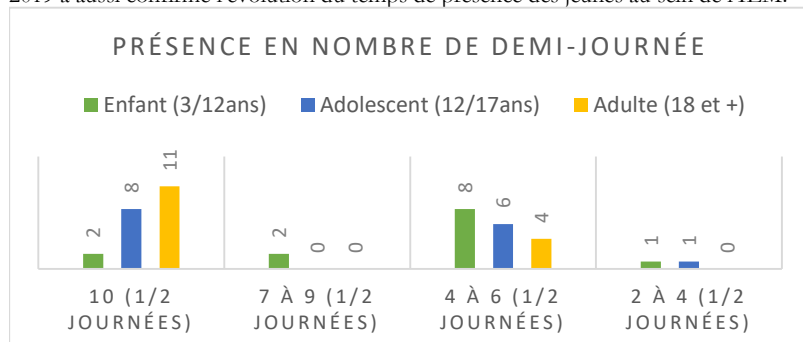
Nous constatons que les places d'internat sont majoritairement occupées par les jeunes adultes. Les familles des enfants et adolescents en internat résident souvent hors du département d'internat.

L'alternat répond à différents projets :

- Répét pour le jeune et/ou sa famille
- Préparation à un projet d'internat
- Évaluation et accompagnement de l'autonomie fonctionnelle dans les actes de la vie quotidienne

Le semi internat est valorisé par les familles d'enfants et d'adolescents souvent dans un

2019 a aussi confirmé l'évolution du temps de présence des jeunes au sein de l'PIEM.



Aujourd'hui environ 40% des jeunes sont présents entre 4 et 6 demi-journées. En effet, comme évoqué précédemment de nombreux enfants et adolescents participent à une inclusion scolaire hors CMI. Dans ce cadre-là, ils sont souvent absents les matinées. Leur présence à l'PIEM s'entend pour suivre un projet rééducatif et éducatif.

Ces données renforcent l'importance de proposer de nouveaux dispositifs orientés vers les espaces de droit commun.

Le médecin est responsable du suivi médical des patients de l'IEM et des aspects organisationnels en rapport avec ce suivi. Il participe au projet individuel du jeune et au projet d'établissement en collaboration avec le cadre éducateur du service.

La population :

L'effectif total des jeunes est de 38 enfants en janvier 2019, 43 en septembre 2019, 42 en décembre 2019 en lien avec des mouvements durant toute l'année 2019. (Sorties à domicile ou en structure admissions stages hospitalisations pour interventions)
5 retours à domicile, 4 orientations ou retour dans une autre structure médico-sociale, 3 sorties en MCO pour interventions orthopédiques.
15 admissions à IEM (10 du Puy de dôme, 2 de Haute Loire et du Cantal et une jeune de Lozère), Sur toute la population, 4 jeunes ont été en aménagement Creton, 18 internes et 31 semi-externes.

Le profil des pathologies des jeunes correspond au projet de l'établissement :

La moyenne d'âge globale est de 15,2 ans. Les âges extrêmes se situent entre 5 et 24 ans. Les patients sont regroupés en 5 groupes de 8 à 13 jeunes (enfants, ados, prep'avenir, adultes et CEFA)
La répartition est de 64% pour les garçons contre 36 % pour les filles.
On retrouve : Une déficience motrice pour la majorité d'entre eux (73%) en lien avec une paralysie cérébrale (25/53), des lésions cérébrales acquises (4/53), des lésions médullaires (4/53) ... L'association de plusieurs déficiences de même gravité pour 20 % d'entre eux. 4 jeunes étiquetés déficience intellectuelle comme déficience principale (avec ou sans trouble du comportement) sur 53

Suivi du projet individuel du jeune

Projet médical

L'admission du patient est proposée au patient et à sa famille après examen du dossier médical et visite d'admission en collaboration avec le cadre éducateur du service, l'assistante sociale, la psychologue et la coordinatrice pédagogique.

Le médecin examine le patient en fonction des besoins, prescrit des prestations dans les soins et l'accompagnement au niveau somatique, rééducatif, appareillage, éducatif et pédagogique. Il coordonne le lien avec : Les médecins du CHU et autres centres de rééducation, participe aux RCP de surspécialité, Les autres médecins du CMI selon leur spécificité et/ou leur spécialité (MPR ; pédiatrie orientation nutrition, pneumologie), Les médecins de la MDPH, SESSAD, CAMSP, IME

Projet global

Il est le résultat d'une synthèse entre le jeune sa famille, l'équipe médicale, paramédicale, éducative, rééducative, pédagogique, sociale et psychologique. Les synthèses sont au nombre de 1 à 2 par an

Activités médicales en 2019 :

Suivi médical et administratif des 53 patients
Présence à la visite de préadmission :12
Consultations pédiatriques en vue d'une admission :11
Participation bimensuelle aux réunions de service

Service Infirmier de l'IEM

Le service infirmier a été assuré par deux infirmier(e)s à temps plein : du lundi au vendredi sous la responsabilité du Dr CLOIX

Ce service a assuré la continuité des soins :

- Périodes à domicile (week-end – vacances)
- Sorties (quasi quotidiennes)
- Stages : en milieu adulte d'accueil, ou professionnel (29); au CEFA
- Manifestations sportives : 4 (Handiraid, Handisport Jeux Nationaux de l'Avenir, Jeunes à Potentiel stage régional et stage national)

Nouveaux arrivants : 12, départs définitifs : 7

Ceci a consisté à préparer les ordonnances - les feuilles de traitement - les transmissions aux collègues extérieurs - les médicaments et/ou piluliers - trousses de secours - informer les accompagnants

Entrées à l'IEM : 12 en 2019 :

Contrôle des vaccinations en collaboration avec le Docteur
Prise en compte du traitement en cours, temporaire ou de fond
Inventaire du matériel orthopédique avec la famille, le Docteur
Suivi dentaire (autorisations de soins), suivi ophtalmologique

Effectif de l'IEM: 43 jeunes en 2019

- IEM : 16 internes semaine complète, 8 internes 1 à 3 nuits, 19 semi-externes
- Dont au CEFA : 6 internes sem. Complète, 1 interne 1 à 3 nuits, 1 semi-interne

Rôle de l'IDE avec le Docteur, les familles, le secrétariat consultations au CMI :

- Dentaire 2à3/sem. , ophtalmo, ORL ; consultations extérieures 2à3/semaine en moyenne
- Participation aux synthèses 2à3/semaine environ (+ rédaction d'un bilan infirmier)
- Participation aux visites médicales périodiques et journalières, préparation des médicaments piluliers, autres ; ajustement aux nouvelles prescriptions
- Distribution-administration 3x/jour au moins
- Accompagnement des jeunes au CEFA préparation des piluliers avec feuille de traitement
- Participation au suivi : orthopédique, de l'appareillage, matériels adaptés en collaboration avec l'équipe : mise en place, adaptation, surveillance et entretien
- Participation aux mesures prophylactiques d'hygiène, de lutte contre la douleur et du suivi des vaccinations (injections de celles prescrites)
- Encadrement, accompagnement des stagiaires (en particulier IDE)
- Formation continue et participation aux différentes commissions d'établissement CLIN, CLUD, CSIRMT

L'Unité d'Enseignement (UE) du Centre Médical Infantile compte 7 postes dans le 1er degré. Des enseignants du 2nd degré (collège/lycée) interviennent aussi auprès des élèves. (Dotation horaire globale de 72h + des heures supplémentaires si nécessaire). Elle possède aussi un poste de coordonnateur pédagogique. Elle doit accueillir les élèves de 3 à 20 ans, donc de niveaux et de parcours scolaires très variés.

L'Unité d'enseignement a scolarisé **83 élèves** dont **64 élèves du secteur sanitaire** de Septembre 2018 à Juin 2019.

***Répartition selon les services** (Durant l'année 2018, le CMI a connu une réorganisation des services. L'hospitalisation se fait désormais selon 2 modalités : hospitalisation de jour ou hospitalisation complète. Afin de pouvoir comparer avec les années précédentes, le choix est fait de quantifier la répartition des élèves par service)

	2017 /2018	2018/2019
Arléane	6	10
Azuriane	15	11
Charmeil	24	25
Océole	5	6
Sésame	4	10
Ilofant		2
Total	54	64

Une hausse de la scolarité dans le secteur sanitaire est constatée en 2018-2019 par rapport aux deux précédentes années scolaires. Elle concerne essentiellement les jeunes enfants (moins de 6 ans) et dans une moindre mesure les adolescents de 12 à 15 ans. Car ces derniers, notamment lorsqu'ils sont hospitalisés dans le Service Sésame, continuent pour plus de la moitié d'entre eux à fréquenter les établissements du second degré des environs du CMI (Collège d'Aubière ou divers lycées de Clermont-Ferrand). Les élèves du service Charmeil représentent toujours la part la plus importante des effectifs scolaires du secteur sanitaire. Leur scolarisation se caractérise par des séjours plutôt courts (moins de 3 mois). Par conséquent, elle s'inscrit dans la continuité des apprentissages effectués dans l'établissement scolaire de référence de l'enfant ou de l'adolescent et en lien avec les enseignants de cette école ou collège ou lycée.

Scolarisation selon l'âge :

	2017/2018	2018/2019
Moins de 6 ans	4	10
6 à 8 ans	8	6
9 à 11 ans	4	10
12 à 15 ans	18	28
Plus de 16 ans	20	10
Total	54	64

***L'inclusion** : 2 unités d'enseignement externalisées (UEE) existent :

- Au Collège Molière de Beaumont. Cette unité d'enseignement externalisée mobilise 2 enseignants.

- 0 élève du secteur sanitaire de septembre 2018 à juin 2019.

- A l'école élémentaire Jacques Prévert de Romagnat :

- 0 élève du secteur sanitaire de septembre 2018 à juin 2019.

Il est difficile de scolariser dans ces UEE des patients (long séjour) du secteur sanitaire pour plusieurs raisons : pour des raisons médicales (certains nécessitent un accompagnement médical en permanence) et pour des raisons de transports (les enseignants ne sont pas autorisés à conduire des véhicules avec des élèves)

Durée de la scolarité :

	< 3 mois	De 3 à 6 mois	> 6 mois
Arléane	1	2	7
Azuriane	2	1	8
Charmeil	22	2	1
Océole	0	0	6
Ilofant	0	0	2
Sésame	1	7	2
Total	26	12	26

***Le travail en équipe pluridisciplinaire**

- Le coordonnateur pédagogique participe à chaque fois que cela est possible, avec les autres professionnels du CMI (kinésithérapeutes, psychomotriciens, ergothérapeutes etc...) aux **réunions d'équipes dans les services**.

- Les enseignants, avec le coordonnateur pédagogique, prennent part **aux réunions de synthèses** des élèves scolarisés.

Unité d'Enseignement Année scolaire 2018/2019 - La scolarité à l'I.E.M.

L'Unité d'Enseignement (UE) du Centre Médical Infantile compte 7 postes dans le 1er degré. Des enseignants du 2nd degré (collège/lycée) interviennent aussi auprès des élèves. (Dotation horaire globale de 72h + des heures supplémentaires si nécessaire). Elle possède aussi un poste de coordonnateur pédagogique. Elle doit accueillir les élèves de 3 à 20 ans, donc de niveaux et de parcours scolaires très variés.

De Septembre 2018 à Juin 2019, l'Unité d'Enseignement a scolarisé **83 élèves** dont **19 élèves de l'IEM**.

***Scolarisation selon l'âge**

	2017/ 2018	2018/2019
Moins de 6 ans	0	0
6 à 9 ans	0	0
10 à 12 ans	2	2
13 à 16 ans	16	11
plus de 16 ans	10	6
Total	28	19

***L'inclusion**

2 unités d'enseignement externalisées (UEE) existent :

- Au Collège Molière de Beaumont.

- 5 élèves de septembre 2018 à juin 2019.

Cette unité d'enseignement externalisée mobilise 2 enseignants.

- A l'école élémentaire Jacques Prévert de Romagnat :

- 0 élève de septembre 2018 à juin 2019.

Cette absence de fréquentation s'explique par le faible effectif des élèves dans la tranche d'âge correspondant à celle de l'école primaire.

L'effectif des enfants, des adolescents et des jeunes de l'IEM scolarisés à l'Unité d'enseignement (interne au CMI et/ou externalisée) baisse en 2018-19. Cette évolution est liée à la politique d'inclusion scolaire qui permet aux élèves de fréquenter les établissements scolaires de l'Éducation Nationale soit dans les classes ordinaires, soit dans les Uli. La majorité des élèves de l'IEM scolarisés à l'U.E. le sont dans l'enseignement adapté qui relève de l'équipe du 1er degré.

***Temps de scolarisation**

Les temps de scolarisation des élèves varient en fonction des projets des élèves.

	Scolarisation à temps plein à l'UE (interne et externe)	Scolarisation partagée avec un établissement ordinaire
Moins de 6 ans	0	0
6 à 9 ans	0	0
10 à 12 ans	2	0
13 à 16 ans	11	0
plus de 16 ans	5	1
Total	18	1

***Le travail en équipe pluridisciplinaire**

- Le coordonnateur pédagogique participe, avec les autres professionnels du CMI (kinésithérapeutes, psychomotriciens, ergothérapeutes etc...) aux **réunions hebdomadaires** de l'équipe de l'IEM.

- Les enseignants, avec le coordonnateur pédagogique, prennent part **aux réunions de synthèses** des élèves scolarisés afin d'élaborer le projet du jeune en équipe pluridisciplinaire

